

RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Unité, Égalité, Paix



**STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DE LA
STATISTIQUE 2018-2022**

Novembre 2018

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	5
AVANT-PROPOS.....	6
RESUME	7
1 INTRODUCTION.....	11
1.1 CONTEXTE	11
1.2 DISPOSITIF ORGANISATIONNEL.....	11
1.3 PLAN DU RAPPORT.....	12
2 ORGANISATION DE L'ELABORATION DE LA SNDS 2018-2022.....	13
3 SYNTHÈSE DE LA DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SNDS 2011-2015	15
3.1 APPRECIATION GENERALE DE LA SNDS 2011-2015 ET DE SA MISE EN ŒUVRE	15
3.2 AU NIVEAU DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE	15
3.3 AU NIVEAU DE LA CONCEPTION	15
3.4 AU NIVEAU DU PLAN D' ACTIONS.....	15
3.5 AU NIVEAU DE LA MISE EN ŒUVRE	15
3.6 TAUX DE REALISATION PAR AXE.....	16
3.7 EFFETS DE LA SNDS 2011-2015 SUR LE SSN.....	16
3.7.1 Effets sur la gouvernance.....	16
3.7.2 Effets sur la production.....	16
3.8 LEÇONS TIREES DE L'EVALUATION DE LA SNDS 2012-2015.....	17
4 SYNTHÈSE DE LA SITUATION DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL.....	18
4.1 CADRE LEGISLATIF, INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL.....	18
4.1.1.1 Aux niveaux législatif et réglementaire	18
4.1.1.2 Au niveau organisationnel.....	18
4.1.2 Capacités du SSN.....	20
4.2 PRODUCTION STATISTIQUE	21
4.2.1 Statistiques démographiques et sociales.....	21
4.2.2 Statistiques économiques, financières et monétaires	22
4.2.3 Autres statistiques socioéconomiques.....	23
4.2.4 Statistiques de sources administratives.....	24
4.3 DIFFUSION ET ARCHIVAGE DES DONNEES.....	24
4.4 DEMANDE DE DONNEES ET OFFRE STATISTIQUE	25
5 SYNTHÈSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES, MENACES ET DEFIS DU SSN.....	27
5.1 FORCES DU SSN.....	27
5.2 FAIBLESSE	27
5.3 OPPORTUNITES	28
5.4 MENACES	29
5.5 DEFIS POUR 2018-2022.....	29
6 PRINCIPES DE BASE DE LA PRODUCTION STATISTIQUE.....	30
6.1 PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA STATISTIQUE OFFICIELLE	30
6.2 ORIENTATION DE LA CHARTE AFRICAINE DE LA STATISTIQUE.....	30
7 MISSIONS, VISION ET CADRE STRATEGIQUE DU SSN.....	32
7.1 MISSIONS DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL	32
7.2 VISION DE DEVELOPPEMENT DU SSN	32
7.3 ORIENTATIONS STRATEGIQUES	34
7.3.1 Axe stratégique I : Amélioration du cadre institutionnel, réglementaire et organisationnel du SSN	35
7.3.2 Axe stratégique II : Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières du SSN	36
7.3.3 Axe stratégique III : Amélioration de la production statistique	36
7.3.4 Axe stratégique IV : Consolidation du système d'archivage et de la diffusion et amélioration de la communication	36

7.4	OBJECTIFS OPERATIONNELS ET RESULTATS ATTENDUS DES ACTIONS.....	36
7.4.1	Axe stratégique I : Amélioration du cadre institutionnel, réglementaire et organisationnel du SSN	37
7.4.2	Axe stratégique II - Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières du SSN	38
7.4.3	Axe stratégique III : Amélioration de la production statistique	38
7.4.4	Consolidation du système d'archivage et de la diffusion et amélioration de la communication.....	39
8	CADRE DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION	40
8.1	PRINCIPES DIRECTEURS DE MISE EN ŒUVRE DE LA SNDS.....	40
8.2	DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DE LA SNDS	40
8.3	OUTILS DE SUIVI ET D'EVALUATION	41
8.4	HYPOTHESES, RISQUES ET CONDITIONS DE REALISATION	41
9	COUTS ET FINANCEMENTS DE LA SNDS.....	43
9.1	COUT TOTAL ET PAR AXE DE LA SNDS	43
9.2	PLAN DE FINANCEMENT	44
9.3	STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES	44
10	CADRE LOGIQUE D'INTERVENTIONS AXE SUR LES RESULTATS	46
10.1	AXE STRATEGIQUE 1°: AMELIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL, REGLEMENTAIRE ET ORGANISATIONNEL DU SSN	46
10.2	AXE STRATEGIQUE 2°: RENFORCEMENT DES CAPACITES HUMAINES, MATERIELLES ET FINANCIERES DU SSN	50
10.3	AXE STRATEGIQUE III : AMELIORATION DE LA PRODUCTION STATISTIQUE.....	54
10.4	CONSOLIDATION DU SYSTEME D'ARCHIVAGE ET DE LA DIFFUSION ET AMELIORATION DE LA COMMUNICATION	62
11	PLAN D'ACTIONS DE MISE EN ŒUVRE DE LA SNDS (EN FDJ).....	64

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
AMU	Assurance maladie universelle
ANEFIP	Agence Nationale de l'Emploi de la Formation et de l'Insertion Professionnelle
BAD	Banque africaine de développement
BCD	Banque Centrale de Djibouti
BD	Balance des paiements
CSS	Conseil Supérieur de la Statistique
DISED	Direction de la Statistique et Etudes Démographiques
EDAM4-IS	Quatrième Enquête Djiboutienne Auprès des Ménages pour les Indicateurs Sociaux
EDIM	Enquête Djiboutienne à indicateurs multiples
EDSF/PAPFAM	Enquête Démographique et de Santé / Projet Pan-Arabe de la Santé de la Famille
ENSAE	École Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique de Dakar
ENSEA	École Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée d'Abidjan
FMI	Fonds Monétaire International
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
IFORD	Institut de Formation et de Recherche Démographique –Cameroun
INDS	Initiative nationale de développement social
INSD	Institut National de Statistique de Djibouti
ISSEA	Institut Sous-régional de la Statistique et d'Economie Appliquée de Yaoundé
LF Init	Loi de finance initiale
LF Rect	Loi de finance rectificative
MAEM-RH	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la mer, chargé des ressources hydrauliques
NADA	National Data Archive – Archive nationale de données
ODD	Objectifs de développement durable
ONG	Organisations non gouvernementales
ONTD	Office Nationale de Tourisme de Djibouti
PARIS21	Partenariat statistique au service du développement au 21 ^{ème} siècle
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaire techniques et financiers
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
SCAPE	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
SFP	Statistique des finances publiques
SGDD	Système général de diffusion des données
SGDD	Système général de diffusion des données (FMI)
SHaSA	Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique
SIG	Système d'information géographique
SIS	Système d'Information Sanitaire
SNDS	Stratégie nationale de développement de la statistique
SSN	Système statistique national
TIC	Technologie de l'information et de la Communication
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization -Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	United Nations of International Children's Emergency Fund- Fonds de Nations unies pour l'enfance

AVANT-PROPOS

La République de Djibouti a pris l'initiative de formuler et de mettre en œuvre une première Stratégie nationale de développement de la statistique sur la 2011-2015 afin de rendre le Système statistique national plus performant dans un contexte national et international d'accroissement de demandes multiformes de données statistiques à jour et de qualité. Au niveau national, ces demandes étaient portées par les besoins de suivi de l'initiative nationale de développement social (INSD) et les Objectifs de développement pour le Millénaire (OMD). Par la suite, c'est-à-dire à partir de 2015, la formulation et la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de la promotion de l'emploi pour la période 2015-2019 (SCAPE 2015-2019), le premier programme quinquennal de la vision Djibouti 2035, et l'avènement de Objectifs de développement durable (ODD) ont introduit de nouveaux besoins de données auxquels l'appareil statistique est tenu de répondre de manière satisfaisante. D'où la nécessité de poursuivre le processus de développement de l'outil malgré les résultats obtenus avec la mise en œuvre de la SNDS 2011-2015. Il est important de remarquer que la SNDS 2011-2015 était bien intégrée dans les stratégies et politiques de développement de Djibouti et avait bénéficié d'un fort engagement politique. C'est aussi l'une des rares SNDS qui furent adoptées par une loi dans les pays africains. En recourant à cette procédure solennelle, le Gouvernement a tenu à manifester l'importance qu'il accorde à l'information statistique.

Aussi, tenant compte, d'une part, des enjeux de suivi des indicateurs des Objectifs du Développement Durable, et d'autre part, de la vision Djibouti 2035, les acteurs du Système Statistique National ont procédé à l'actualisation de la SNDS 2011-2015, qui constituait un instrument privilégié pour la programmation des activités statistiques à Djibouti, pour plus de cohérence et d'efficacité dans les actions à entreprendre pour améliorer la production et la qualité des statistiques à Djibouti.

C'est pourquoi, le Commissariat au Plan chargé de la Statistique se réjouit de l'élaboration de ce guide précieux qui constitue un facteur favorable à la poursuite de la dissémination de la culture de résultat et de la pratique de la programmation statistique, avec un impact positif sur la gouvernance de l'Institut national de la statistique de Djibouti.

L'élaboration de la présente Stratégie Nationale de Développement de la Statistique, qui couvre la période 2018-2022, a été décidée par le Gouvernement sur recommandations de l'évaluation de la mise en œuvre de la première SNDS 2011-2015. La SNDS 2018-2022 s'inscrit donc dans le prolongement de celle de 2012-2015. Comme la précédente, elle suit une démarche méthodologique en quatre étapes:

- l'établissement du diagnostic du Système Statistique National ;
- l'élaboration d'une vision et l'identification des axes stratégiques ;
- l'élaboration du Plan d'actions ;
- la validation de la SNDS par les acteurs du Système Statistique National.

La présente SNDS fait un diagnostic du Système Statistique National (SSN) qui en dégage l'offre de statistiques officielles ainsi que les besoins des utilisateurs et met en évidence les enjeux et les défis du SSN pour la période 2018-2022. Elle fait aussi une synthèse de la mise en œuvre de la SNDS 2011- 2015. Elle dégage, par ailleurs, la vision du SSN à l'horizon 2022. Cette nouvelle SNDS prévoit une stratégie de mise en œuvre et de suivi-évaluation et propose aussi un mécanisme de mobilisation des ressources pour son financement.

Ce processus est le fruit d'une collaboration efficace de tous les acteurs du SSN. Il a bénéficié de l'appui financier de la Banque mondiale et l'appui technique du Programme des nations unies pour le développement (PNUD) et de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT). Puissent ces institutions trouver ici l'expression de notre profonde gratitude.

Le Commissaire au Plan chargé des Statistiques

Amareh Ali Said

RESUME

- (1). Le processus d'élaboration de la SNDS 2018-2022 intervient dans un contexte marqué par :
 - la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 au niveau mondial avec un accent prononcé sur les thématiques émergentes telles que les changements climatiques, l'environnement et le genre ;
 - la mise en œuvre de l'agenda 2063 de l'Union Africaine et de la Stratégie d'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA) et l'entrée en vigueur de la Charte Africaine de la Statistique (CAS) au niveau du continent ;
 - la mise en œuvre de l'agenda de la vision 2035 de la République de Djibouti.
- (2). L'élaboration de la SNDS a pris en compte les orientations et recommandations normatives internationales en matière de planification stratégique dans le domaine de la statistique, notamment celles contenues dans les lignes directrices pour l'élaboration des SNDS, la Charte africaine de la statistique et la Stratégie d'harmonisation de la statistique en Afrique (SHaSA).
- (3). Le processus participatif a été assuré à travers toutes les rencontres (réunions, ateliers et séances de travail avec les producteurs et les utilisateurs des statistiques, Partenaires techniques et financiers, secteur privé) organisées par la DISED et le Commissariat au Plan chargé des Statistiques.
- (4). Les activités du processus d'élaboration de la SNDS 2018-2022 ont inclus, entre autres :
 - l'élaboration d'une feuille de route, complétée par une note de cadrage pour assurer la participation de tous les acteurs du SSN ;
 - le lancement du processus par le Commissaire au Plan chargé des Statistiques suivi de l'actualisation de la situation du SSN en mai 2018 ;
 - les rencontres de plaidoyer avec les autorités nationales (Président de l'Assemblée Nationale, Premier Ministre et Ministres et membres du gouvernement et les Partenaires au Développement) ;
 - l'organisation des ateliers de validations des orientations stratégiques en octobre 2018 et de validation de la SNDS 2018-2022 en novembre 2018.

A. DIAGNOSTIC DU SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL

- (5). Les diagnostics successifs du SSN ont mis en exergue les difficultés que connaît le SSN. Ces difficultés se situent à cinq (5) niveaux : (i) au plan institutionnel et organisationnel ; (ii) au niveau des capacités du SSN ; (iii) au niveau de la production statistique ; (iv) au niveau de la diffusion et de l'archivage ; et (v) au niveau de la culture statistique. L'état des lieux réalisés a permis de dégager les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces du SSN.
- (6). L'état des lieux a aussi souligné une demande en données de plus en plus croissante au niveau national, avec des exigences en qualité, désagrégées, couvrant l'ensemble des domaines avec la mise en œuvre de la SCAPE et au niveau international, avec les engagements internationaux auxquels le pays a souscrit, notamment les Objectifs de développement durable (ODD), l'Agenda 2063 de l'Union africaine, etc.

B. DEFIS

- (7). La SNDS 2018-2022 aura à relever les défis ci-après, condition sine qanun pour un SSN performant, car la demande de statistiques couvre des domaines de plus en plus divers et des

niveaux géographiques de plus en plus désagrégés pour tenir compte des politiques et stratégies sectorielles. Il s'agit en effet de trouver des solutions efficaces et durables aux causes des problèmes principaux du SSN. Ainsi, les principaux défis à relever demeurent :

- l'amélioration du cadre légal et réglementaire régissant les activités statistiques ;
- la mise en place d'une gestion efficace des ressources humaines du SSN ;
- l'organisation des systèmes statistiques sectoriels et le renforcement des outils de production statistique du SSN ;
- la sécurisation des financements et dotations budgétaires en faveur de l'investissement statistique ;
- la sécurisation des données et la diffusion de l'information statistique ;
- l'amélioration de la production statistique avec une meilleure couverture et qualité dans tous les domaines afin de répondre aux besoins de la SCAPE et des engagements internationaux notamment les ODD ;
- l'amélioration de la concertation entre les producteurs des statistiques et les utilisateurs pour une meilleure collaboration afin de renforcer la culture statistique ;
- l'amélioration de l'archivage, de la diffusion et de la communication en vue d'accroître la visibilité des produits du SSN et l'accessibilité des utilisateurs aux données.

C. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

(8). L'ambition affichée est de « ***Bâtir un SSN disposant d'un cadre légal et organisationnel opérationnel (avec un organe central fort et stable), doté de ressources adéquates et apte à répondre durablement aux besoins de suivi et évaluation des programmes nationaux de développement, des agendas internationaux et des autres utilisateurs*** ».

(9). La mise en œuvre de la SNDS va reposer sur quatre axes stratégiques.

(10). Axe stratégique I : Amélioration du cadre institutionnel, réglementaire et organisationnel du SSN qui répond à la nécessité de posséder un SSN stable, mieux coordonné et cohérent dans son ensemble pour faire face aux enjeux auxquels il est confronté. Il repose sur quatre objectifs opérationnelles suivants :

- Objectif opérationnel 1.1 : Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire du SSN ;
- Objectif opérationnel 1.2 : Améliorer le cadre organisationnel de l'INSD ;
- Objectif opérationnel 1.3 : Renforcer la coordination et la programmation statistique ;
- Objectif opérationnel 1.4 : Améliorer le fonctionnement des services statistiques sectoriels.

(11). Axe stratégique II : Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières du SSN qui aborde les questions ressources, de plaidoyer, de sensibilisation et de financement pérenne et durable de l'investissement statistique. Sa mise en œuvre vise l'atteinte de trois objectifs opérationnels qui sont :

- Objectif opérationnel 2.1 : Disposer en quantité et en qualité des ressources humaines ;
- Objectif opérationnel 2.2 : Renforcer les capacités matérielles ;
- Objectif opérationnel 2.3 : Assurer le financement des activités statistiques.

(12). Axe stratégique III : Amélioration de la production statistique qui vise principalement à réaliser une production statistique répondant aux besoins des utilisateurs. Il s'agit de produire des données

statistiques pour répondre aux besoins des utilisateurs tout en mettant un accent particulier sur l'amélioration de la qualité à travers l'utilisation des outils standards et harmonisés.

- Objectif opérationnel 3.1 : Disposer de données de qualité dans tous les domaines ;
- Objectif opérationnel 3.2 : Améliorer la couverture géographique et la désagrégation des données.

(13). Axe stratégique IV : Consolidation du système d'archivage et de la diffusion et amélioration de la communication dont l'objectif est d'une part, d'accroître la visibilité des produits du SSN, de renforcer le système d'archivage et de promouvoir l'utilisation des données afin d'asseoir une bonne culture statistique. Les objectifs opérationnels ciblés sont les suivants :

- Objectif opérationnel 4.1 : Assurer une meilleure diffusion de la production statistique ;
- Objectif opérationnel 4.2 : Renforcer la communication et promouvoir la culture statistique ;
- Objectif opérationnel 4.3 : Promouvoir la valorisation des données statistiques.

(14). Le coût total pour la mise en œuvre de la SNDS 2018-2022 est estimé **3 461,4 Millions de Francs Djibouti** soit **19,5 Millions de dollars** de dollars.

D. STRATÉGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES

(15). La stratégie de mobilisation des ressources se fera selon trois modalités : (i) mobilisation des ressources auprès des PTF par les voies traditionnelles et à travers l'organisation d'une table ronde ; (ii) inscription dans le budget de l'Etat d'une ligne destinée au financement de la statistique ; (iii) mise en place d'un Fonds National de Développement de la Statistique (FNDS).

(16). Dans l'immédiat, le Gouvernement devra mobiliser les ressources auprès des PTF en vue non seulement de la réalisation des opérations statistiques de grande envergure (recensement général de la population et de l'habitat en 2020, EDAM et autres enquêtes et recensements) mais aussi pour le renforcement des capacités humaines et matérielles.

(17). Le Gouvernement devra prendre les dispositions idoines pour faire inscrire de façon régulière une ligne budgétaire dans les crédits alloués aux départements ministériels, destinée aux financements des activités de production des statistiques courantes. Cette stratégie pourrait être matérialisée par une institution au niveau de la Loi de Finances d'une ligne budgétaire dédiée aux activités statistiques. Pour cela, il faudra faire coïncider la programmation annuelle des activités statistiques du SSN notamment l'élaboration des programmes annuels d'activités statistiques (PAAS) avec le calendrier budgétaire de l'Etat.

(18). Le Gouvernement devra également apprécier les possibilités de mettre en place un Fonds National de Développement de la Statistique (FNDS), tel que recommandé par la Charte Africaine de la Statistique. A cet effet, les autorités devront envisager la réalisation d'une étude de faisabilité de la création du Fonds pour le financement de la statistique.

E. CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE

(19). Un dispositif institutionnel pyramidal à trois (03) paliers décrit ci-après devra assurer le suivi de la mise en œuvre de la SNDS.

(20). Au sommet, le Conseil supérieur de la statistique (CSS) qui est l'organe supérieur de coordination, de supervision et d'orientation de la politique nationale en matière de développement de la statistique. Il adopte les rapports annuels d'activités statistiques.

(21). Au niveau intermédiaire, la création au sein de l'INSD d'un Secrétariat Technique Permanent (STP) qui sera en charge de préparer, pour toutes les sessions du CSS, les divers rapports sur l'exécution de la SNDS. Le STP est assisté dans sa tâche par le Comité des programmes statistiques et de méthodologies (CPSM) ou de Groupes de travail ad'hoc ainsi que par l'INSD à travers le Service de la Coordination technique, chargé du suivi permanent des activités de la SNDS.

(22). A la base, l'INSD et les services statistiques sectoriels, chargés de l'exécution des activités programmées dans le plan d'action de la SNDS dans leurs domaines de compétence et produisent un rapport annuel d'activités qui fera l'objet de synthèse au niveau du Secrétariat Technique Permanent.

F. OUTILS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

(23). Le suivi-évaluation de la SNDS se fera sur la base d'un programme annuel d'activités statistiques (PAAS) qui sera élaboré par le Secrétariat technique permanent du CSS avec l'implication de tous les acteurs et l'appui du Comité des programmes statistiques et de méthodologies (CPSM).

(24). Le rapport d'exécution annuelle du PAAS constitue le rapport d'activités du SSN. En plus de ces rapports annuels, une évaluation à mi-parcours de la SNDS sera effectuée au cours de l'année 2020 et une évaluation finale de la SNDS en 2022. Ces évaluations seront réalisées par une équipe externe d'évaluateurs.

G. HYPOTHÈSES, RISQUES ET CONDITIONS DE RÉALISATION

(25). Les principaux risques qui peuvent compromettre la mise en œuvre de la SNDS sont :

- le non accroissement des effectifs en quantité et en qualité du SSN ;
- la non disponibilité à temps des moyens financiers ;
- le non fonctionnement du CSS ;
- l'insuffisance de coopération entre l'INSD et les services statistiques sectoriels.

(26). La disponibilité de ressources financières suffisantes constitue la condition sine qua non pour assurer la mise en œuvre de la SNDS 2018-2022.

(27). La réussite de la mise en œuvre de la SNDS est aussi liée à l'engagement du Gouvernement à soutenir l'exécution des programmes annuels d'activités statistiques en accordant au SSN des moyens humains, logistiques et financiers adéquats.

(28). La mise en œuvre de la SNDS 2018-2022 devrait contribuer à asseoir une infrastructure statistique, avec un SSN stable, efficace, et diffusant dans les délais requis des données statistiques fiables, à jour, répondant aux besoins des utilisateurs notamment pour la conception ainsi que le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques nationales et programmes de développement.

(29). Tous les acteurs du système statistique : producteurs de données, fournisseurs de données, utilisateurs et bailleurs articuleront leurs activités statistiques autour d'un programme commun cohérent.

(30). Les données statistiques nécessaires pourraient être disponibles, aussi bien pour les acteurs du secteur public, du secteur privé, et des partenaires au développement, et ceci à tout moment.

1 INTRODUCTION

1.1 Contexte

1. Le processus d'élaboration de la SNDS 2018-2022 intervient dans un contexte marqué par :
 - La mise en œuvre des Objectifs du développement durable (ODD) à l'horizon 2030 au niveau mondial avec un accent sur les thématiques émergentes telles que les changements climatiques, l'environnement et le genre ;
 - la mise en œuvre de l'agenda 2063 de l'Union Africaine et de la Stratégie d'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA) et l'entrée en vigueur de la Charte Africaine de la Statistique (CAS).
2. Au niveau national, la SNDS vise à répondre aux besoins d'information notamment ceux liés aux préoccupations de la gouvernance politique, administrative, économique, judiciaire et sécuritaire ainsi que le suivi de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE 2015-2019) et des ambitions affichées par la vision « *Djibouti 2035* ». En effet, « *Djibouti 2035* » est une démarche de planification du développement guidée par une vision à long terme, en vue de construire l'avenir du pays.

1.2 Dispositif organisationnel

3. La SNDS 2018-2022 devrait être élaborée sous l'égide du Comité supérieur de la statistique (CSS) s'il était opérationnel. Mais à défaut du CSS, la DISED a mis en place cinq comités sectoriels pour garantir la participation de tous les acteurs du SSN. Il s'agit du :
 - Comité sectoriel « Développement institutionnel du Système statistique national ». Il est chargé d'examiner les questions relatives au développement institutionnel du système statistique national, notamment celles relatives à l'organisation et à l'évolution du cadre législatif, institutionnel, réglementaire et organisationnel du SSN ; au statut du personnel du SSN ; à la formation initiale et continue du personnel du SSN ; au financement des activités statistiques ;
 - Comité sectoriel « Statistiques démographiques, sociales et judiciaires ». Il est chargé d'examiner les questions relatives aux statistiques démographiques, sociales et judiciaires (démographie et état civil, éducation, enseignement technique et formation professionnelle, santé, travail et emploi, habitat, eau et assainissement, culture, genre, justice et droits de l'homme) ;
 - Comité sectoriel « Statistiques économiques et financières ». Il est chargé d'examiner les questions relatives aux statistiques économiques et financières (comptabilité nationale, prix, échanges commerciaux, conjoncture, finances publiques, industrie, infrastructures) ;
 - Comité sectoriel « Statistiques du secteur rural et de l'environnement ». Il est chargé d'examiner les questions relatives aux statistiques de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, des eaux et forêts et de l'environnement ;
 - Comité sectoriel « Traitement, diffusion et archivage des données et communication ». Il est chargé des questions relatives au traitement, à la diffusion, à l'archivage des données statistiques et à la communication visant à rendre les activités et produits statistiques plus visibles suivant les recommandations de l'évaluation finale de la mise en œuvre de la SNDS 2011-2015.

1.3 *Plan du rapport*

4. Le présent document comprend, outre l'introduction et la conclusion, les parties suivantes :
- Synthèse de la situation du Système statistique national ;
 - Synthèse du rapport d'évaluation de la SNDS ;
 - Forces et des faiblesses du SSN, opportunités et menaces de son environnement ;
 - Vision et axes stratégiques ;
 - Cadre logique axé sur les résultats ;
 - Plan d'actions de mise en œuvre de la SNDS ;
 - Stratégie de programmation et de suivi-évaluation des activités.

2 ORGANISATION DE L'ÉLABORATION DE LA SNDS 2018-2022

5. L'élaboration de cette SNDS a été largement inspirée de la méthodologie et les pratiques reconnues en la matière et préconisées notamment dans le Guide d'élaboration de la SNDS publié par PARIS21 et le guide pour l'intégration de la SHaSA dans les SNDS, à savoir les principes suivants°:

- La Gestion°: au niveau politique, organisationnel et opérationnel, le leadership et le soutien pour la conception, l'élaboration de la SNDS a été supervisée par le Commissaire au Plan chargé des Statistiques. Cet engagement a donné une opportunité à la DISED pour sensibiliser les autorités nationales (Président de l'Assemblée Nationale, Premier Ministre, Ministres et Secrétaires Généraux des Ministères) non seulement sur l'importance de la SNDS mais aussi sur ses liens avec les agendas nationaux, continentaux et internationaux.
- La participation°: le document a été élaboré sous la coordination d'une équipe technique de coordination qui a été mis en place par la DISED. Le processus a été conduit de manière globale et participative notamment par la consultation des cinq comités sectoriels composés de tous les acteurs du SSN pour accompagner tout le processus°;
- La cohérence°: la stratégie est axée sur la demande et intègre au processus de développement de Djibouti, en particulier, elle tient compte des documents d'orientation des politiques nationales et des engagements internationaux. L'élaboration de la SNDS a pris aussi en compte les orientations et recommandations normatives internationales en matière de statistiques, notamment celles contenues dans les lignes directrices pour l'élaboration des SNDS, la Charte africaine de la statistique et la Stratégie d'harmonisation de la statistique en Afrique (SHaSA)°;
- La couverture°: le document évalue tous les secteurs de la statistique et les besoins des utilisateurs, détermine une vision et des orientations stratégiques pour la statistique nationale°;
- L'intégration du système°: la SNDS fait du SSN un ensemble cohérent et coordonné produisant des données de qualité pour les besoins de suivi des politiques nationales et des engagements internationaux.

6. Tout le processus a été supervisé par le Commissaire au Plan chargé des Statistiques. A travers les rencontres (réunions, ateliers et séances de travail avec les producteurs et les utilisateurs des statistiques) organisées par la DISED le processus participatif a été assuré. Les activités du processus d'élaboration de la SNDS 2018-2022 ont inclus, entre autres à :

- l'actualisation de la situation du SSN à travers la synthèse des différents rapports élaborés dans le cadre des évaluations du dispositif statistique Djibouti (Aide-mémoire de la mission d'AFRISTAT à Djibouti de novembre 2012, Aide-mémoire de la mission du Secrétariat de PARIS21 et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique de mars 2009, Aide-mémoire de la mission d'assistance dans l'élaboration de la SNDS de la Banque africaine de développement en juillet 2009, Rapport de la revue de la SNDS 2011-2015 de Djibouti en mars 2012, évaluation de la SNDS 2011-2015, etc.) ;
- la définition de la vision, des axes stratégiques, des objectifs stratégiques et la validation par tous les acteurs du SSN au cours d'un atelier organisé en octobre 2018 ;
- la préparation et la validation du plan d'action de la SNDS 2018-2022 ;
- la rédaction du premier draft ;
- la validation de la SNDS 2018-2022 ;
- l'élaboration du document de synthèse de la SNDS 2018-2022.

7. Il faut souligner que l'évaluation de la SNDS 2011-2015 a permis de tirer quelques leçons qui ont servi de base pour l'élaboration de la SNDS 2018-2022. Ces enseignements ont contribué à repérer (i) les enjeux du suivi des grands agendas notamment l'Agenda 2030 des Nations unies avec les ODD et l'Agenda 2063 de l'Union africaine ; (ii) l'importance des statistiques pour le suivi de la SCAPE 2015-2019 ; la nécessité d'intégrer les orientations de la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA) et ; (iii) la nécessité de prendre en compte les nouveaux défis tels que la révolution des données et les données en libre accès.

8.

3 SYNTHÈSE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SNDS 2011-2015

3.1 Appréciation générale de la SNDS 2011-2015 et de sa mise en œuvre

9. L'élaboration de la SNDS 2011-2015 a obéi aux directives internationales et le document mérite d'être jugé de bon du point de vue de la méthodologie, du processus utilisé et de son contenu. Son arrimage à l'Initiative nationale pour le développement social et son adoption par loi ont constitué autant de gages donnés par le gouvernement.

3.2 Au niveau de l'engagement politique

10. La SNDS 2011-2015 est bien intégrée dans les stratégies et politiques de développement de Djibouti et a bénéficié d'un fort engagement politique. C'est aussi l'une des rares SNDS adoptées par une loi au niveau des pays africains. En recourant à cette procédure solennelle, le Gouvernement a tenu à manifester l'importance qu'il accorde à l'information statistique. Ce faisant, il s'était engagé à tout mettre en œuvre pour l'atteinte des objectifs de la SNDS et notamment à trouver les financements nécessaires.

3.3 Au niveau de la conception

11. La déclinaison du cadre logique de la SNDS 2011-2015 n'a pas été réalisée dans le document. Cette faiblesse méthodologique a rendu difficile les mesures des taux de réalisation et des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la SNDS. Par ailleurs, les indicateurs de réalisation, bien que déclinés pour les différentes actions retenues dans le Plan d'action de la SNDS, ne sont pas toujours explicités. Ce qui a conduit à des difficultés pour l'appréciation des actions réalisées.

3.4 Au niveau du plan d'actions

12. L'évaluation a permis de noter son plan d'actions n'a pas couvert des thématiques importantes comme l'environnement, le genre et la sécurité. L'architecture institutionnelle qui devrait accompagner la coordination des actions, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la SNDS n'a pas été mise en place. Au niveau du financement de cette SNDS 2011-2015, il ressort de l'évaluation que le fait d'avoir imputé les 2/3 de son financement au budget a constitué un frein à son succès.

3.5 Au niveau de la mise en œuvre

13. En ce qui concerne la mise en œuvre, les faiblesses suivantes sont à signaler:

- le mode de financement préconisé n'a pas été fonctionnel, malgré l'intégration des plans d'actions de la SNDS dans la SCAPE 2015-2019 ;
- le dispositif de programmation et de suivi-évaluation n'a pas été opérationnel pour cause du non fonctionnement du Conseil supérieur de la statistique (CSS) et du Comité des programmes statistiques et de méthodologies (CPSM) ;
- la faible communication entre les parties prenantes du SSN par manque d'un organe de coordination opérationnel ;
- la faible appropriation de la SNDS par plusieurs acteurs du SSN malgré le processus participatif ayant marqué son élaboration ;
- le manque d'engagement du SSN à travers un calendrier de mise à disposition des données aux utilisateurs ;
- l'insuffisance d'identification et de prise en compte des besoins des utilisateurs et la faible priorisation des activités du SSN.

3.6 Taux de réalisation par axe

14. Globalement les activités réalisées au cours de la mise en œuvre de la SNDS ont permis d'atteindre un taux de réalisation physique estimé à 40,1% % des objectifs retenus. Toutefois, les taux de réalisation par axe et par objectifs stratégiques appellent à repenser la SNDS 2018-2022 pour permettre au SSN de jouer pleinement son rôle dans la définition, la mise en œuvre et le suivi des politiques nationales.

15. La mise en œuvre de la SNDS 2011-2015 a été partielle et les résultats obtenus sont mitigés. Comme il ressort du tableau ci-après, le taux de réalisation globale de la SNDS 2011-2015 cache des disparités dans la mise en œuvre et la réalisation des axes stratégiques. Il faut aussi souligner que l'évaluation n'a pas pu estimer le taux d'exécution financière de la SNDS 2011-2015. Ceci a constitué un handicap dans l'appréciation globale de sa mise en œuvre.

Tableau 1 : Taux de réalisation par axe stratégique

Axes stratégiques	Taux de réalisation (%)
Etablir un nouveau cadre réglementant les activités statistiques et organisant la coordination du Système statistique national	24,0%
Développer en quantité et en qualité les ressources humaines affectées au Système statistique national	66,7%
Améliorer la qualité globale et la régularité des statistiques produites	43,3%
Favoriser l'accès aux données et promouvoir la culture statistique	41,7%
Assurer à court et moyen termes et planifier à long terme, le financement du SSN	25,0%
Total SNDS 2011-2015	40,1%

Source : Rapport d'évaluation de la SNDS 2011-2015, AFRISTAT, PARIS21, PNUD, janvier 2015

16. Au-delà de la vérification des résultats à travers la prise en compte des activités programmées dans la SNDS 2012-2015, les différents taux ont été obtenus à la lumière des documents et des livrables collectés et des informations recueillies lors des différents entretiens conformément aux axes stratégiques, aux objectifs et aux stratégies de mise en œuvre de la SNDS. La section suivante s'intéresse à ses principaux effets sur le SSN.

3.7 Effets de la SNDS 2011-2015 sur le SSN.

17. La SNDS 2011-2015 a eu un effet positif sur l'organisation et le fonctionnement du le SSN malgré le faible taux de réalisation enregistré. L'évaluation a fait ressortir les effets de la SNDS 2011-2015 à deux niveaux : (i) au niveau de la gouvernance et (ii) au niveau de la production.

3.7.1 Effets sur la gouvernance

18. Un des acquis importants de la SNDS 2011-2015 est l'adoption de la loi statistique n°124/AN/11 du 20 novembre 2011. Cette loi organise le SSN et fixe ses missions. Elle crée le Conseil supérieur de la statistique (CSS) comme « l'organe de concertation permanente et d'orientation générale de la politique statistique de la nation ».

3.7.2 Effets sur la production

19. Plusieurs activités statistiques programmées dans la SNDS 2011-2015 ont été réalisées avec l'appui des partenaires techniques et financiers et du Gouvernement. Certains acquis ont été identifiés. Il s'agit notamment de :

- l'élaboration et la publication régulière (i) des statistiques économiques et conjoncturelles (indices conjoncturels, comptes nationaux), (ii) des rapports d'enquêtes réalisées ;
- la mise en place de nouveaux produits statistiques (l'indice national de prix à la consommation) ;
- l'amélioration de la production de la publication statistique des structures statistiques sectorielles (les annuaires statistiques et bulletins : santé, éducation et commerce extérieur).

3.8 *Leçons tirées de l'évaluation de la SNDS 2012-2015*

20. L'exercice d'évaluation de la SNDS 2012-2015 s'est révélé d'une grande importance pour le système statistique en raison des éclairages qu'il a apportés sur la mise en œuvre et des leçons tirées qui serviront pour l'élaboration de la SNDS 2018-2022. En plus des enseignements dont elle a bénéficié, l'équipe nationale a su repérer les enjeux du suivi des grands agendas notamment l'Agenda 2030 des Nations unies avec les ODD et l'Agenda 2063 de l'Union et la nécessité de prendre en compte les nouveaux défis tels que la révolution des données et les données en libre accès.

21. La SNDS 2011-2015 est le fruit d'un processus participatif qui a associé toutes les parties prenantes du SSN. La réforme institutionnelle du SSN prévue à l'axe stratégique 1 de la SNDS a déjà enregistré un acquis notable avec la promulgation de la loi statistique complétée par le décret 2015-117 du 18 avril 2015 créant et instituant le Conseil supérieur de la statistique (CSS) et le Comité des programmes statistiques et de méthodologies (CPSM). Outre la mise en place effective de ces deux organes, la réforme prévoit de transformer la Direction de la statistique et de la démographie (DISED) en un établissement public autonome.

22. La mission d'évaluation de la SNDS 2011-2015 a constaté que :

- la non opérationnalisation du Conseil supérieur de la statistique a constitué un handicap pour améliorer la coordination et la communication au sein du SSN ;
- le sous-effectif en cadres statisticiens et démographes au niveau de la DISED et des départements statistiques sectoriels reste un défi important à relever ;
- le dispositif de suivi-évaluation n'a pas été opérationnel avec pour conséquence l'absence des programmes d'activité et des rapports d'exécution de la mise en œuvre de la SNDS 2011-2015 ;
- le manque d'engagement à travers un calendrier de mise à disposition des publications aux utilisateurs.

4 SYNTHÈSE DE LA SITUATION DU SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL

4.1 Cadre législatif, institutionnel et organisationnel

23. Le SSN de Djibouti est de type décentralisé. L'ensemble des textes qui constituent la base juridique et réglementaire des activités statistiques a pour objectif d'offrir un cadre légal à la production statistique :

- favorisant la coordination des acteurs nationaux et internationaux du SSN ;
- garantissant le respect de la programmation et le financement pérenne des activités statistiques ;
- assurant une protection des droits et des informations collectées auprès des personnes morales et physiques qui les fournissent et ;
- assurant le droit des citoyens à avoir accès à l'information statistique.

4.1.1.1 Aux niveaux législatif et réglementaire

24. Sur le plan législatif et réglementaire, les activités statistiques sont régies par la Loi statistique n° 124 /AN/11 du 20 novembre 2011 portant organisation de l'activité statistique et l'organisation du Système statistique national. Cette loi définit les règles d'organisation et de fonctionnement des composantes du Système statistique national. Elle est complétée par le Décret 2015-117 du 18 avril 2015 créant et instituant auprès du Premier Ministre le Conseil Supérieur de la Statistique (CSS) et le Comité de Programmes Statistiques et de Méthodologies qui ont pour rôle d'assurer la coordination des activités de production et de diffusion de données statistiques des services et organismes du statistique à Djibouti.

25. Le CSS n'a pas fonctionné et cette situation a constitué un handicap pour la coordination statistique à Djibouti. A cet effet, il convient de souligner que le Comité de Programmes Statistiques et de Méthodologies qui est l'organe technique qui devait appuyer le CSS n'a pas été mis en place conformément aux dispositions du Décret 2015-117. Selon ces dispositions, les membres du Comité de Programmes Statistiques et de Méthodologies devaient être nommés par un arrêté présidentiel sur proposition du Premier Ministre. Cet arrêté n'est pas encore pris. Cette situation a beaucoup paralysé la coordination statistique et explique en grande partie les faibles résultats enregistrés dans la mise en œuvre de la SNDS 2011-2015. Au demeurant, le changement tant attendu au niveau du cadre réglementaire n'a pas eu lieu sur la période et cela a constitué un handicap pour assurer la normalisation, l'harmonisation et la programmation des activités statistiques au sein du SSN.

26. La DISED essaie de pallier cette insuffisance avec les faibles ressources à sa disposition. Une des priorités de la SNDS 2018-2022 sera la signature et l'opérationnalisation de cet arrêté de nomination des membres du Comité de Programmes Statistiques et de Méthodologies afin de booster la programmation statistique et de renforcer la communication au sein du SSN.

4.1.1.2 Au niveau organisationnel

27. Le système statistique de Djibouti est de type décentralisé. Il comprend un organisme statistique central (la DISED) et des services statistiques sectoriels localisés dans les ministères et organismes publics.

28. La DISED est une direction de l'administration centrale créée par le décret n°2004-0085/PR/MEFPP modifiant le Décret n°99/025/PR/MEFPP du 31 mars 1999 portant organisation du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Planification, chargé de la Privatisation. Le statut

d'Administration ne lui permet pas de gérer les ressources en autonomie pour la réalisation de la production statistique de manière optimale. Faute d'autonomie la DISED ne peut entreprendre des actions de mobiliser pour bénéficier de subvention supplémentaire, additionnelle pour pouvoir financer ses activités de statistiques. Une autre contrainte que connaît la DISED est la difficulté de mobiliser les subventions annuelles à hauteur des montants qui lui sont alloués par l'Etat. Ce qui n'est pas sans conséquences sur les autres activités qu'elle devra réaliser dans le cadre de la production des autres statistiques courantes.

29. Par ailleurs, les fortes contraintes en ressources humaines ne sont que partiellement contournées par le recours à une expertise extérieure et/ou par le recrutement d'un personnel intérimaire en fonction des urgences du moment.

30. Elle a pour tutelle le Commissariat au plan chargé des statistiques. Mais son organisation est toujours défini par l'ancienne Loi n°160/AN/12/6ème L portant réorganisation du Ministère de l'économie et des finances en charge de l'industrie et de la planification du 09 juin 2012.

31. La SNSD 2011-2015 avait prévu la réalisation d'étude pour la préparation d'une réforme statutaire, y compris la déconcentration des activités statistiques. Mais force est de constater que cette étude n'a pas été effectuée. Actuellement plusieurs administrations, notamment les directions centrales des ministères, collectent des données statistiques pour le suivi de leur activités quotidiennes.

32. Quant aux services statistiques, ils prennent plusieurs appellations au sein des administrations centrales créées au sein des départements ministériels. Au nombre d'une vingtaine à ce jour, ils sont presque tous dépourvus de moyens financiers et humains et n'arrivent pas à accomplir pleinement leurs missions, hormis certains tels que ceux de la santé, l'éducation, les finances publiques et la Banque centrale de Djibouti. On trouve souvent un département de la planification, du suivi et de l'évaluation, rarement une direction des statistiques et seuls le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, le Ministère du Transport et le Ministère de la Santé disposent de département de statistiques.

33. Par ailleurs, le système statistique étant décentralisé à Djibouti, une coordination administrative et technique s'impose. On note que la coordination est actuellement insuffisante au sein SSN. Cette contrainte peut être vue sous l'angle opérationnel et sous l'angle technique. D'un point de vue opérationnel, les organes en charge de la coordination statistique prévus par la loi statistique ne sont pas encore fonctionnel. Au plan technique, le SSN ne dispose pas d'une nomenclature gage de production statistique cohérente au niveau nationale. Ainsi, le diagnostic a constaté que la seule loi statistique ne suffit pas à garantir un bon fonctionnement du SSN. Des protocoles d'accord qui doivent permettre l'échange des données entre administrations n'existent pas encore et, souvent, il n'y a pas de procédures formelles communiquées aux utilisateurs pour l'obtention des données.

34. La concertation entre utilisateurs et producteurs de statistiques demeure faible à l'exception de celle avec les partenaires au développement et les services étatiques utilisatrices de données statistiques. En effet, il n'y a pas de forum d'échanges entre les producteurs de statistiques et les utilisateurs. Ce forum permettrait d'assurer une meilleure vulgarisation des textes régissant la statistique de Djibouti, et de renforcer le dialogue entre les producteurs et les utilisateurs de données.

35. Le problème de coordination statistique se pose également au niveau sectoriel et au niveau des structures déconcentrées productrices d'informations statistiques. L'absence de lien hiérarchique et de coordination entre les producteurs dans un même secteur ou dans une même entité

déconcentrée constitue une menace pour le système global. Généralement, ces structures ignorent les textes juridiques et réglementaires régissant le système statistique ; elles évoluent en vase clos.

36. A cet effet, l'évaluation de la SNDS 2011-2015 a recommandé de *créer un nouvel espace de concertation plus dynamique autour de la DISED sur les questions statistiques en vue de mieux organiser et coordonner les activités statistiques avec les autres producteurs statistiques et entre les producteurs et les utilisateurs.*

37. On note aussi une absence programme annuel de travail du SSN malgré son institution par la Loi statistique n°124 /AN/11 du 20 novembre 2011. Le CSS non fonctionnel, la DISED a essayé d'assurer la coordination des activités dans le cadre du suivi-évaluation de la SNDS 2011-2015 et la réalisation de la situation de référence des indicateurs de suivi de la SCAPE 1015-2019 ainsi que dans l'organisation d'autres cadres d'échanges tel que le dialogue entre les producteurs et les utilisateurs.

38. Au sein de certains départements ministériels, il existe parfois de systèmes d'informations organisés avec une base de données pour l'élaboration de publications statistiques (annuaires, tableaux de bord ou pour la gestion courante des administrations). C'est le cas des Ministères de la Santé et de l'Éducation nationale, du Secrétariat d'Etat chargé des Affaires sociales et de la Banque centrale. En effet, ces structures collectent, traitent et publient des données statistiques relevant de leurs compétences officielles.

39. Des protocoles d'accord qui doivent permettre l'échange des données entre administrations n'existent pas encore et, souvent, il n'y a pas de procédures formelles communiquées aux utilisateurs pour l'obtention des données.

4.1.2 Capacités du SSN

40. En ce qui concerne les **ressources humaines**, les entités en charge des activités statistiques dans les structures du SSN sont animées à la fois par des cadres statisticiens et des cadres non formés en statistique à la base.

41. Le SSN demeure confronté à l'insuffisance des ressources humaines en quantité et en qualité. Au niveau de la DISED, le nombre de statisticiens et des démographes est insuffisant. Cette situation est encore plus préoccupante au niveau des ministères qui éprouvent d'énormes difficultés pour recruter et maintenir des statisticiens au sein de leurs services.

42. Par ailleurs, au niveau des services sectoriels, on note une certaine marginalisation des activités statistiques par rapport à celles de suivi-évaluation de projets ou programmes plus valorisante. A cet effet, il est souhaitable que la prochaine SNDS marque le renouveau du renforcement institutionnel de la DISED et le recrutement significatif de personnels qualifiés notamment les statisticiens pour doter les services statistiques sectoriels.

43. Au plan des **ressources matérielles**, beaucoup de services statistiques disposent de matériel spécialement affectés à la production statistique. Le Gouvernement a effectué des efforts pour doter les services de matériels informatiques adéquats pour la réalisation des activités. Néanmoins, le diagnostic fait ressortir quelques insuffisances notamment :

- l'absence de logiciels adaptés, acquis de façon réglementaire ;
- l'absence de site Internet dans plusieurs services statistiques sectoriels ;

- l'insuffisance ou absence de matériel roulant dans les services statistiques sectoriels y compris la DISED.

44. En ce qui concerne les locaux, la plupart de structures sont disposent de bureaux et de commodités adéquates pour l'ensemble du personnel et la conservation des documents. Ces locaux sont au sein des départements ministériels en ce qui concerne les structures statistiques sectorielles. La DISED dispose des locaux qu'elle partage avec d'autres structures du Ministère de l'économie et des finances. Cette situation handicape la visibilité de la DISED.

45. En ce qui concerne les **ressources financières**, en dehors de la DISED, l'évaluation des ressources financières consacrées aux activités statistiques des autres structures sectorielles reste difficile compte tenu de l'absence de dotations budgétaires spécifiquement dédiées aux statistiques et de la difficulté à cerner la part du budget affectée à la production statistique dans la plupart des ministères.

46. Deux éléments sont à souligner à savoir la faible part du budget de l'Etat consacré à la production statistique dans les administrations sectorielles hormis les secteurs de la santé et de l'éducation et l'absence de sécurisation des ressources. Ces deux principales sources de vulnérabilité du système de financement interne du SSN sont dues à l'absence d'un fonds dédié au développement de la statistique. Les conséquences de cette situation sont d'une part la dépendance financière excessive vis-à-vis des principaux PTF intéressés par les statistiques.

4.2 *Production statistique*

47. La production statistique s'est beaucoup améliorée au cours des dernières années à Djibouti notamment au niveau de la DISED. En effet, la production des statistiques requises, pour le suivi des conditions de vie des ménages et le calcul des seuils de pauvreté, s'est améliorée entre 2011 et 2015 grâce à la réalisation des enquêtes financées essentiellement par les PTF. Par ailleurs, au titre des opérations réalisées après l'évaluation de la SNDS 2011-2015, on note l'Enquête de l'emploi et du secteur informel (2015), l'Enquête EDAM4-IS ou enquête exploratoire de la pauvreté (2017) et l'enquête sur l'accès des ménages aux TIC (2018).

48. La DISED est aussi engagée dans un programme de développement d'une base d'archivage de données intitulée « NADA » qui devrait regrouper les statistiques produites par l'ensemble du SSN, ainsi que la plateforme Open Data.

4.2.1 **Statistiques démographiques et sociales**

49. Les statistiques démographiques et sociales regroupent principalement les statistiques de population, de l'éducation, de la santé, de l'emploi, du logement, de l'état civil, etc. Ce domaine aborde également les indicateurs des Objectifs de développement durable (ODD).

50. Les données de population et migrations sont disponibles en grande partie grâce aux recensements généraux de la population (RGPH). Après le recensement 2009, Djibouti prépare la réalisation de son RGPH en 2019 qui devrait permettre d'actualiser lesdites données.

51. En ce qui concerne les statistiques de l'éducation, les données sont produites au niveau du Ministère de l'Éducation à travers la réalisation de l'enquête annuelle auprès des établissements scolaires. Les publications des résultats de cette opération sont régulières. Les données diffusées portent sur le préscolaire, le primaire et le secondaire. Les activités sont réalisées souvent avec l'accompagnement financier de l'Institut de statistique de l'UNESCO et l'appui technique de la DISED.

52. S'agissant de l'enseignement supérieur, les statistiques ne sont pas encore produites comme celles des enseignements primaire et secondaire. La SNDS 2018-2022 devra accorder une attention particulière à la production et à la diffusion de ces statistiques.

53. Pour les statistiques sanitaires, le Système d'informations sanitaires (SIS) du Ministère de la santé est responsable de l'information sanitaire épidémiologique et de la surveillance. Un système de remontée de l'information des services déconcentrés vers le niveau central permet de disposer des informations. Le SIS dispose d'une équipe qui lui permet d'assurer son mandat de production et de diffusion des informations sanitaires. Il dispose d'une base de données. Par ailleurs, le SIS réalise des études avec l'appui des Partenaires tels que l'UNICEF et l'UNFPA.

54. En ce qui concerne les statistiques sur l'emploi et la pauvreté, les données sont disponibles à travers l'Enquête EDAM4-IS ou enquête exploratoire de la pauvreté (2017). Cette enquête a été réalisée avec l'appui financier de la Banque Mondiale.

55. S'agissant de l'état civil (naissances, décès, mariages, divorces), à ce jour, aucune donnée n'est produite. La DISED devrait pouvoir appuyer dans les années à venir, l'ensemble des structures intervenant dans ce secteur à l'effet de mettre en place un système fiable d'enregistrement et de collecte des données. L'UNFPA envisage appuyer la mise en place d'un système de gestion uniforme des statistiques de l'état civil.

56. Les statistiques du genre sont très importantes pour le développement économique et social de tous les membres de la société. Toutes les données issues des enquêtes auprès des ménages sont ventilées par sexe. Les statisticiens sont formés à l'intégration du genre dans l'analyse statistique depuis leur formation de base. Toutefois, la plupart des producteurs des données de sources administratives ne prennent pas suffisamment en compte le genre dans la collecte, la compilation et la diffusion des données.

4.2.2 Statistiques économiques, financières et monétaires

57. Les statistiques économiques et financières émane de l'Etat. Ces informations sont destinées au pilotage de l'économie :

- des statistiques sur le secteur réel (prix, échanges commerciaux, balance de paiements courants, comptes nationaux, statistiques d'entreprises, mines, tourisme, transport et travaux publics) ;
- des statistiques financières (tableau des opérations financières de l'Etat -TOFE-, tableau de bord des finances publiques, budget et dette) ;
- des statistiques monétaires (agrégats monétaires et statistiques sur les assurances) ;
- des statistiques conjoncturelles (tableau de bord mensuel de l'économie, bulletin de conjoncture économique) et prévisionnelles (cadre macroéconomique).

58. Concernant les comptes nationaux, la DISED, avec l'appui financier de la Banque africaine de développement, du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et de la Banque mondiale et le concours technique d'AFRISTAT a mis en place une équipe pour les travaux de production des comptes nationaux. Ainsi, les comptes définitifs de 2013 à 2016 sont disponibles, de même que les comptes provisoires 2017 avec le SCN 2008. Par ailleurs, la DISED a élaboré des nomenclatures pour accompagner les travaux de rénovation des comptes nationaux. Ces nomenclatures n'ont pas encore été validées et diffusées.

59. S'agissant des statistiques des prix, la production mensuelle de l'IHPC est réalisée régulièrement. Le traitement des données se fait sur Excel, la DISED ne dispose pas d'un logiciel dédié à la production des Indices de prix à la consommation des ménages.

60. Concernant les statistiques du commerce extérieur sont produites par la DISED principalement à partir des déclarations en douane. Les toutes dernières données publiées dans l'annuaire statistique datent de 2016. La DISED compte mettre en place un dispositif de calcul des indices de commerce extérieur au cours des prochaines années. Concernant les indices sur les importations, il n'existe pas de publication infra-annuelle alors que des données sont disponibles chaque trimestre.

61. Les statistiques monétaires et financières sont compilées chaque mois par la Banque centrale de Djibouti (BCD). Les statistiques sur la balance des paiements (BDP) sont également produites par la BCD. La BDP est compilée chaque année. Depuis l'année 2012, la BDP a été élaborée conformément à la 6ème édition du Manuel de la balance de paiement publiée par le FMI.

4.2.3 Autres statistiques socioéconomiques

62. Les autres statistiques socioéconomiques concernent les domaines agricoles, les infrastructures, la pêche, le tourisme, les infrastructures, le transport, etc.

63. Les statistiques sur l'agriculture, l'élevage et la pêche proviennent soit des sources administratives soit des enquêtes. Les données dans ces domaines souffrent de manque de fiabilité et ne sont pas à jour. Ces statistiques sont produites par le ministère en charge de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'eau. A ce niveau, il existe un réel problème de coordination statistique et de collaboration entre les différentes entités produisant des statistiques au sein de ce ministère. En vue d'améliorer la qualité des données et la coordination statistique, le ministère envisage la mise en place d'une unité statistique qui se chargera de centraliser toutes les informations disponibles.

64. Les statistiques sur les infrastructures couvrent le transport (routier, ferroviaire, maritime et aérien) et les TIC. La création d'une Direction des Statistiques, des études prospectives en 2017 au ministère du transport, devra contribuer au renforcement de la collecte, du traitement et de la diffusion des données relatives au transport dans le pays.

65. Les statistiques sur le tourisme sont produites à partir des données collectées auprès des hôtels et de la police des frontières. L'Office nationale de tourisme de Djibouti (ONTD) est en train de mettre en place d'un système de collecte d'informations statistiques fiable et permanent, avec l'appui d'un projet.

66. Concernant les statistiques de la protection sociale, la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) élabore cinq (5) grandes catégories de statistiques :

- les statistiques d'ordre général portant sur le fonctionnement de l'institution ;
- les statistiques relatives au recouvrement renseignant sur le nombre d'immatriculation des employeurs privés, parapublics, les assurés volontaires, le nombre d'immatriculation des travailleurs, etc. ;
- les statistiques relatives aux prestations comme les pensions, les risques de maladies professionnelles, les prestations familiales ;
- les statistiques financières (recettes et les dépenses) ;
- les statistiques relatives à l'action sanitaire et sociale.

67. La CNSS gère aussi une base de données des entreprises et d'autres données de gestion concernant l'assurance maladie universelle (AMU) depuis 2014.

68. Le Ministère en charge des Sports et Loisirs est la seule structure responsable de la production statistique du secteur. Il a pour mission la centralisation des informations relatives à la gestion des projets et programmes en cours d'exécution ainsi que leur suivi-évaluation et la maintenance et l'exploitation du système d'information. Les activités statistiques courantes pourront concerner :

- le Recensement des associations de jeunes et de jeunesse ;
- la cartographie des associations de jeunes et de jeunesse ;
- les recensement des centres de vacances et de loisirs, des petites entreprises ludiques et des autres pôles ludiques ;
- le recensement des associations et clubs de sport d'entretien.

4.2.4 Statistiques de sources administratives

69. La production et l'exploitation des statistiques de sources administratives restent insuffisantes pour diverses raisons :

- le manque de système d'information statistique dans certaines administrations sectorielles ;
- la non disponibilité des données sous des formats exploitables dans certaines administrations sectorielles ;
- la faible utilisation des outils de normalisation statistique ;
- le manque de cadre d'échanges de l'information pour certains fournisseurs de données.

70. Des efforts doivent être déployés afin d'organiser et de produire certains indicateurs à partir des données de sources administratives. Il s'agit notamment des indicateurs sur la sécurité, la criminalité, et certains faits de justice. L'INSD devra accorder une attention particulière au traitement et à la diffusion des statistiques de sources administratives. Par ailleurs, afin d'assurer une bonne circulation et une utilisation efficace des fichiers administratifs, un texte réglementaire devra être pris.

4.3 Diffusion et archivage des données

71. Au cours de ces dernières années, le Gouvernement, avec l'appui des PTF, a consenti des efforts importants pour améliorer la diffusion des informations statistiques à travers l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour la collecte, le traitement et la diffusion des données. Cette stratégie a permis de réduire les délais de diffusion des données. Malgré ces avancées, l'accès à l'information pour plusieurs utilisateurs reste préoccupant et la couverture des données produites en fonction des besoins des utilisateurs demeure insuffisante.

72. Parmi les domaines insuffisamment couverts et/ou les domaines où les données ne sont pas suffisamment désagrégées, on peut citer les projections de population, les statistiques de l'environnement, de la justice, de l'action sociale ainsi que celles sur les migrations, le genre, l'état civil.

73. En plus, les statistiques sur l'emploi des femmes dans le secteur moderne, les statistiques agricoles, les violences faites aux femmes et aux enfants, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, ne sont pas entièrement disponibles.

74. Par ailleurs, il faut souligner que la SNDS 2011-2015 a aussi orienté certaines des actions retenues dans :

- la promotion de l'utilisation des statistiques, grâce à une large diffusion des données, la sensibilisation sur l'utilité des statistiques et ;
- l'accès aux données et la promotion de la culture statistique permettant aux utilisateurs d'accéder aux données à tout moment et sous tous les formats.

75. Malgré, cette volonté d'améliorer l'accès aux données, la visibilité des produits de la DISED et partant de l'ensemble du SSN reste encore faible, faute d'une politique de diffusion et de communication. Une attention particulière devrait être accordée à cette situation car le but ultime de toute production statistique étant la diffusion selon le Système général de diffusion des données (SGDD) du FMI.

76. S'agissant de la promotion des données, force est de constater que le SSN rencontre un réel problème de diffusion. Certes, la DISED produit beaucoup de données mais elle ne dispose pas d'un calendrier de diffusion de données.

77. Concernant l'accès aux données, des bases de données existent et sont disponibles en ligne. Le site web de la DISED donne un lien vers différents canaux et plateformes de diffusion sous les menus Données, Open Data, Données d'enquêtes et Nada, mais un déficit de communication de la DISDE au bénéfice des utilisateurs, explique la méconnaissance de cet éventail de données et information statistiques. Par ailleurs, la promotion des statistiques nationales par l'intermédiaire des canaux de communication (presse écrite et audiovisuelle) est presque inexistante.

78. Enfin, s'agissant du stockage et de la sécurisation des données, des lacunes subsistent, notamment au niveau des services statistiques sectoriels. Une politique efficiente devrait être élaborée à cet effet.

4.4 Demande de données et offre statistique

79. L'environnement administratif, politique, institutionnel, économique et même socioculturel de Djibouti avec notamment l'élaboration et la mise en œuvre de la SCAPE 2015-2019 et des ambitions affichées par la vision « Djibouti 2035 ainsi que le suivi des indicateurs des ODD et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine créent de besoins importants en termes de données statistiques. Par ailleurs, le suivi et l'évaluation des stratégies sectorielles et des programmes des organismes étatiques nécessitent aussi des statistiques de qualité. Il s'agit notamment :

- du plan d'actions 2014 – 2018 de la Politique nationale de l'emploi (PNE-2014 -2024) assortie de la mise en place d'un observatoire de l'emploi ;
- du registre social pour suivre et évaluer les politiques publiques en faveur des plus pauvres ;
- du Programme national de développement sanitaire (PNDS) ;
- du Programme d'action de l'Education (PAE).

80. Actuellement, le défi majeur à relever par le SSN est la satisfaction des besoins en données statistiques de qualité, désagrégées, engendrés par le contexte de mise en œuvre des agendas nationaux et internationaux.

81. L'offre de données statistiques officielles incombe au gouvernement qui a opté pour un système statistique décentralisé avec différents producteurs ayant des responsabilités et des moyens d'intervention différents. Cette offre est composée, d'une part, de la production des données de

sources administratives, et, d'autre part, des productions périodiques ou ad hoc par le biais des enquêtes et/ou recensements statistiques.

82. Les données produites par la DISED et les autres structures statistiques du SSN couvrent plusieurs domaines, notamment l'économie, la conjoncture, la démographie, le social, le développement rural, le cadre de vie et la lutte contre la pauvreté de manière générale, etc. Par contre, on constate un déficit des statistiques dans certains domaines comme l'environnement et le changement climatique, le genre, la gouvernance-paix et la sécurité.

83. La DISED est aussi chargé de la production d'une grande partie des statistiques macroéconomiques courantes, de la réalisation des grandes enquêtes auprès des ménages et des entreprises ainsi que les recensements généraux de la population et de l'habitat. Toutefois, la production de nombreuses données statistiques reste décentralisée. En effet, les services sectoriels des statistiques ainsi que certaines structures publiques et parapubliques assurent également la production d'importantes données statistiques et de grandes opérations de collecte de données comme les statistiques agricoles, le recensement scolaire, etc.

5 SYNTHÈSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS, MENACES ET DÉFIS DU SSN

84. Le SSN a enregistré des avancées significatives notamment sur le plan institutionnel et organisationnel et dans l'amélioration de la production statistique aux niveaux central et sectoriel. Cependant, il ressort de l'analyse diagnostique que le SSN est confronté à des difficultés et contraintes qui freinent son développement. La synthèse des forces, faiblesses, opportunités et menaces du SSN se présente comme suit.

5.1 Forces du SSN

85. La plus grande force du SSN est une prise de conscience qui se traduit par une volonté politique du Gouvernement de faire de la Statistique un outil d'aide à la prise de décision dans la définition et le suivi-évaluation des politiques nationales et sectorielles, volonté symbolisée par l'engagement du Commissariat du plan chargé des statistiques à faire voter la nouvelle loi relative à la création et à l'organisation de l'Institut de la Statistique de Djibouti (INSD). Parmi les forces du SSN, on peut citer :

- l'amélioration de la production statistique entre 2011 et 2017 comparativement à la période antérieure à 2011 notamment au niveau de la DISED grâce à la réalisation de plusieurs opérations de collecte, la production des comptes nationaux et la publication d'annuaires statistiques ;
- la reconnaissance par les différents acteurs du SSN du rôle de coordonnateur que doit jouer la DISED ;
- l'élaboration de la SNDS 2011-2015 qui a constitué un cadre de programmation des activités statistiques ;
- l'existence de conventions de partenariat avec plusieurs producteurs de données comme ANEFIP, DJIBTELECOM, Observatoire du genre, ... etc ;
- le dynamisme de certains services statistiques (production statistique, diffusion, normalisation et coopération technique) ;
- l'effort d'archivage et de diffusion des données statistiques ainsi que celui de publication régulière des annuaires statistiques sectoriels (Santé, Éducation, etc.) ;
- l'existence d'un site Internet au sein de certains services statistiques sectoriels et de la DISED ;
- l'existence d'une équipe d'encadrement et des agents techniques spécialisés dans la statistique ;
- la généralisation progressive de l'utilisation des TIC pour la collecte des données (tablettes) notamment pour les enquêtes et recensements ;
- La contribution notable des PTF dans le financement des activités statistiques notamment les enquêtes et recensements.

5.2 Faiblesse

86. Le SSN est confronté à des difficultés de tous ordres. On note, entre autres :

- le problème de coordination au niveau interne, national et global, par manque de communication sur les données et les projets exécutés ;
- les difficultés d'archivage et de conservation des données numériques ;
- l'insuffisance des ressources humaines qualifiées au niveau des structures sectorielles ;

- l'insuffisance de financement approprié car la dotation budgétaire annuelle de la DISED est très vulnérable par rapport à l'appui des partenaires ;
- la non application des textes en vigueur régissant le fonctionnement du système national de la statistique liée à au manque d'appropriation et de vulgarisation des textes en vigueur ;
- la lourdeur administrative et bureaucratique qui affecte le bon fonctionnement des services ;
- les faiblesses des capacités au niveau de ressources humaines qualifiées dans chaque département ministériel ;
- l'inexistence d'un statut particulier au corps des statisticiens, démographes et du personnel assimilés ;
- les problèmes d'harmonisation des nomenclatures et des méthodologies de production des données statistiques engendrant des difficulté de disposer de repère cohérent et unique ;
- les difficultés de collecte et d'échanges de données au sein des administrations même quand celles-ci sont produites ;
- les problèmes de visibilité de la DISED liées à l'insuffisance des actions de sensibilisations et de vulgarisation par une communication active en langues locales ;
- la faible communication des réalisations ;
- le manque de culture statistique à tous les niveaux.

5.3 Opportunités

87. Le contexte national actuel, ainsi que l'environnement international, offrent au SSN de réelles opportunités de développement. Parmi les plus importantes, on peut citer :

- la nécessité de suivre les stratégies du gouvernement à tous les niveaux et la coopération internationale dans divers aspects sont entre autres autant d'opportunités à saisir ;
- la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la SCAPE et le suivi des indicateurs des ODD nécessitant des statistiques cohérentes, fiables, régulières et à jour ;
- la collaboration de plus en plus accrue entre la DISED et les services statistiques sectoriels ;
- l'existence de grandes écoles de statistique et de démographie (ENSEA, ENSAE, ISSEA, IFORD, etc.) ;
- l'existence de plusieurs normes internationales en matière d'échanges et de diffusion de données statistique (SGDD, NSDD, etc.) ;
- l'appartenance de Djibouti à AFRISTAT, organisme spécialisé dans le domaine statistique et aux organisations internationales qui sont disposer accompagner la modernisation du système statistique national (SSN) ;
- la mise en œuvre de la Charte Africaine de la Statistique ;
- les recommandations de la SHaSA en faveur la production statistique.

88. La coopération avec les partenaires de statistique constitue une aubaine pour la formation et le perfectionnement des ressources humaines, dont un manque en quantité et en qualité est palpable et constitue une réelle faiblesse pour le SSN. Il serait nécessaire d'exploiter toutes les opportunités offertes et de les combiner avec une approche intégrée de développement des ressources humaines, afin de relever le défi de la production statistique de qualité.

89. Le plaidoyer devrait être amplifié dans les différents domaines évoqués plus haut, afin de faire prendre conscience à la société en général de l'importance de la Statistique, dans le but d'amener le

gouvernement à consentir beaucoup plus de moyens financiers pour l'obtention de statistiques de qualité au niveau national.

5.4 Menaces

90. Les menaces qui pèsent sur le système statistique demeurent :

- la faible coordination du SSN ;
- le déficit en ressources humaines qualifiées dans le domaine statistique ;
- la forte dépendance des activités statistiques des financements extérieurs ;
- la faiblesse du financement ou manque de mécanisme pérenne de financement ;
- l'instabilité politique qui affecte la réalisation des activités statistiques ;
- le manque de culture statistique indispensable à la prise de décisions basée sur des informations quantitatives.

5.5 Défis pour 2018-2022

91. Le défi d'un SSN performant paraît évident, car la demande de statistiques couvre des domaines de plus en plus divers et des niveaux géographiques de plus en plus désagrégés pour tenir compte des politiques et stratégies sectorielles et locales. Par conséquent, la prochaine SNDS 2018-2022 qui constitue la base de la politique du pays en matière statistique, doit permettre de relever un certain nombre de défis importants cités ci-après. Il s'agit en effet de trouver des solutions efficaces aux causes du problème principal du SSN.

92. Ainsi, les principaux défis à relever demeurent :

- l'amélioration du cadre légal et réglementaire régissant les activités statistiques ;
- l'opérationnalisation du CSS et le renforcement de la coordination du SSN ;
- la mise en place d'une gestion efficace des ressources humaines du SSN ;
- la formation des cadres statisticiens ;
- l'organisation des systèmes statistiques sectoriels et le renforcement des outils de production statistique du SSN ;
- la sécurisation des financements et dotations budgétaires en faveur de l'investissement statistique ;
- la sécurisation des données et la diffusion de l'information statistique ;
- l'amélioration de la production statistique avec une meilleure couverture et qualité dans tous les domaines afin de répondre aux besoins de la SCAPE et des engagements internationaux notamment les ODD ;
- l'amélioration de la concertation entre les producteurs des statistiques et les utilisateurs pour une meilleure collaboration afin de renforcer la culture statistique ;
- l'amélioration de l'archivage, de la diffusion et de la communication en vue d'accroître la visibilité des produits du SSN et l'accessibilité des utilisateurs aux données.

6 PRINCIPES DE BASE DE LA PRODUCTION STATISTIQUE

6.1 Principes fondamentaux de la statistique officielle

Principe 1. La statistique officielle constitue un élément indispensable du système d'information de toute société démocratique, fournissant aux administrations publiques, au secteur économique et au public des données concernant la situation économique, démographique et sociale et la situation de l'environnement. À cette fin, des organismes responsables de la statistique officielle doivent établir les statistiques officielles selon un critère d'utilisation pratique et les rendre disponibles, en toute impartialité, en vue de rendre effectif le droit d'accès des citoyens à l'information publique.

Principe 2. Pour que se maintienne la confiance dans l'information statistique officielle, les organismes responsables de la statistique doivent déterminer, en fonction de considérations purement professionnelles, notamment de principes scientifiques et de règles déontologiques, les méthodes et les procédures de collecte, de traitement, de stockage et de présentation des données statistiques.

Principe 3. Pour faciliter une interprétation correcte des données, les organismes responsables de la statistique doivent fournir, en fonction de normes scientifiques, des informations sur les sources, les méthodes et les procédures qu'ils utilisent.

Principe 4. Les organismes responsables de la statistique ont le droit de faire des observations sur les interprétations erronées et les usages abusifs des statistiques.

Principe 5. Les données utilisées à des fins statistiques peuvent être tirées de toutes sortes de sources, qu'il s'agisse d'enquêtes statistiques ou de fichiers administratifs. Les organismes responsables de la statistique doivent choisir leur source en tenant compte de la qualité des données qu'elle peut fournir, de leur actualité, des coûts et de la charge qui pèse sur les répondants.

Principe 6. Les données individuelles recueillies pour l'établissement des statistiques par les organismes qui en ont la responsabilité, qu'elles concernent des personnes physiques ou des personnes morales, doivent être strictement confidentielles et ne doivent être utilisées qu'à des fins statistiques.

Principe 7. Les textes législatifs et réglementaires et toutes dispositions régissant le fonctionnement des systèmes statistiques doivent être portés à la connaissance du public.

Principe 8. À l'intérieur de chaque pays, il est essentiel que les activités des différents organismes responsables de la statistique soient coordonnées pour assurer la cohérence et l'efficacité du système statistique.

Principe 9. L'utilisation, par les organismes responsables de la statistique de chaque pays, des concepts, classifications et méthodes définis à l'échelon international favorise la cohérence et l'efficacité des systèmes statistiques à tous les niveaux officiels.

Principe 10. La coopération bilatérale et multilatérale dans le domaine de la statistique contribue à l'amélioration des systèmes d'élaboration des statistiques officielles dans tous les pays.

6.2 Orientation de la Charte africaine de la statistique

93. Le fondement de l'amélioration des statistiques officielles passe par une législation qui permette de disposer d'un SSN fonctionnel, intégré et ouvert aux changements. Pour avoir un système intégré, le dialogue entre les diverses parties du système est fondamental, et, doit être institutionnalisé. Les mécanismes de communication doivent être établis et être connus par les parties. Cela est possible, seulement par la mise en place d'une loi statistique qui établit les fonctions et les responsabilités du SSN, ainsi que de toutes les parties intégrantes. Cette Loi statistique doit :

- promouvoir une production statistique thématiquement englobante ;
- faciliter la coordination du système ;

- permettre l'autonomie afin garantir la production de statistiques de qualité dans les délais requis ;
- assurer la liberté de mettre en œuvre des méthodologies en suivant les bonnes pratiques en termes de recommandations techniques, sans intromission politique.

94. Le tableau suivant reprend les six (06) principes de la Charte africaine de la statistique ainsi que les différents critères qui permet leurs appréciations.

Tableau 1 : Principes et critères de la Charte africaine de la statistique

Principes	Critères
Principe 1 : Indépendance professionnelle	Indépendance scientifique Impartialité Responsabilité Transparence
Principe 2 : Qualité des données	Pertinence Pérennité Sources des données Exactitude et fiabilité Continuité Cohérence et comparabilité Ponctualité Actualité Spécificités Sensibilisation
Principe 3 : Mandat pour la collecte des données et ressources	Mandat Adéquation des ressources Rapport coût-efficacité
Principe 4 : Diffusion	Accessibilité Concertation avec les utilisateurs Clarté et compréhension Simultanéité Rectification
Principe 5 : Protection des données individuelles, des sources d'information et des répondants	Confidentialité Rationalité Information aux fournisseurs des données Finalité
Principe 6 : Coordination et coopération	Coordination Coopération

95. Afin de servir de cadre d'orientation et d'outil de plaidoyer, la Charte africaine de la statistique recommande aux pays de renforcer et/ou améliorer les axes majeurs suivants dans le but d'améliorer la crédibilité des données produites :

- l'organisation et la coordination du SSN à travers l'amélioration de la gouvernance, la programmation statistique (SNDS et plans d'action), la concertation des acteurs et l'utilisation faite des statistiques dans la politique nationale de développement ;
- l'environnement institutionnel ;
- la qualité ;
- le processus statistiques ;
- la diffusion.

7 MISSIONS, VISION ET CADRE STRATEGIQUE DU SSN

7.1 Missions du Système statistique national

96. Le SSN a mission de fournir aux administrations publiques, aux institutions régionales et internationales, aux entreprises et organisations non gouvernementales, aux médias, aux chercheurs et au public des informations statistiques à jour se rapportant à l'ensemble des domaines de la vie et de la situation du développement de la nation notamment économique, social, démographique, culturel et environnemental, les indicateurs et indices de développement humain et des objectifs de développement internationaux et nationaux.

97. De façon spécifique, la loi n° 124 /AN/11/6^{ème} L assigne les missions suivantes au SSN :

- *veiller au respect de la périodicité et des délais de diffusion des statistiques en mettant à la disposition de tous les utilisateurs les informations statistiques selon la célérité, la périodicité et la ponctualité requises et ce, pour répondre à leurs besoins et garantir le droit d'accès de tous les citoyens à l'information statistique ;*
- *utiliser les concepts, nomenclatures et méthodes statistiques (meta-data) harmonisés avec ceux établis au niveau international et recommandés par les organismes régionaux et internationaux pour des besoins de cohérence et de comparaison entre pays ;*
- *procéder à la collecte, au traitement des informations et à leur diffusion avec impartialité et objectivité en respectant les normes de la qualité ;*
- *promouvoir la culture statistique ;*
- *promouvoir la formation des statisticiens et des démographes.*

7.2 Vision de développement du SSN

98. La vision du SSN de Djibouti dans la SNDS 2011-2015 était : « **Devenir un système statistique national décentralisé (avec un organe central fort) mais intégré et coordonné, efficace et efficient, capable de répondre durablement aux besoins prioritaires en matière de conception, de mise en œuvre, de suivi-évaluation des politiques, plans, programmes et projets, et d'éclairer le débat démocratique pour un progrès rapide de la société** ».

Cinq axes stratégiques pour la réalisation de la vision avaient été retenus :

- *Axe 1 : Renforcement du dispositif institutionnel*
- *Axe 2 : Renforcement des capacités humaines pour un système statistique plus efficace*
- *Axe 3 : Amélioration de la qualité, de la quantité et de la régularité des statistiques produites*
- *Axe 4 : Amélioration de la diffusion et de la promotion de l'utilisation des statistiques*
- *Axe 5 : Durabilité du financement des activités statistiques.*

99. L'évaluation de la SNDS 2011-2015 a conclu que son cadre stratégique reste pertinent. Néanmoins, cette évaluation a recommandé de revisiter la liste des objectifs et résultats opérationnels pour tenir compte des défis liés aux thématiques nouvelles et au genre notamment.

100. A ce jour, l'enjeu du développement des statistiques nationales en quantité et en qualité est capitale et concerne notamment la nécessité pour les utilisateurs de disposer des données indispensables pour :

- éclairer le suivi des politiques et programmes de développement publics (principalement la SCAPE 2015-2019 et les politiques sectorielles), les programmes de coopération bilatérale et multilatérale ainsi que des agendas internationaux ;
- mesurer les progrès réalisés et rendre compte à la société djiboutienne et aux partenaires techniques et financiers des résultats atteints en matière de développement.

101. Ainsi, la SNDS vise mettre une infrastructure statistique à l'horizon 2022, avec un SSN stable, efficient, produisant et diffusant dans les délais requis des données statistiques fiables, à jour, répondant aux besoins des utilisateurs notamment pour la conception ainsi que le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques nationales et programmes de développement. Le SSN devrait être un véritable outil indispensable à tous les acteurs grâce à la pertinence, à la crédibilité et à la qualité de ses services.

102. Nouvelle vision : « ***Bâtir un SSN disposant d'un cadre légal et organisationnel opérationnel (avec un organe central fort et stable), doté de ressources adéquates et apte à répondre durablement aux besoins de suivi et évaluation des programmes nationaux de développement, des agendas internationaux et des autres utilisateurs*** ».

103. La lecture commentée de la vision présentée ci-dessous permet de comparer de l'état des lieux (en caractère normal) à la situation escomptée à l'horizon de la vision (en italique).

Un Système statistique national disposant d'un cadre légal et organisationnel opérationnel (avec un organe central fort et stable).

104. A l'horizon 2022, *le SSN dispose d'une organisation solide bien coordonnée et bien intégrée, c'est-à-dire capable de satisfaire les attentes des différentes parties prenantes et disposant d'un cadre légal et organisationnel adapté, établi et reconnu. Ce cadre organisationnelle et légal devrait permettre aux acteurs du SSN de bien communiquer afin d'assurer un dispositif robuste d'échanges et de partage d'informations statistiques.*

105. Le diagnostic du SSN fait ressortir des problèmes institutionnels (différents ancrages des services statistiques sectoriels, positionnement hiérarchique des départements ministériels, etc.) qui sont surtout à l'origine d'une coordination insuffisante en vue d'assurer une bonne programmation des activités statistiques et un manque de cadre permanent de dialogue et de concertation entre les principales structures en charge de la production statistique.

106. Ainsi, au terme de la vision de la SNDS à l'horizon 2022, les bases légales et organisationnelles définies seront mises à jour et opérationnelles, la réforme institutionnelle engagées, le système de coordination et de programmation ainsi que tous ses démembrements mis en place et consolidés.

Un Système Statistique National doté de ressources adéquates

107. Il ressort de l'analyse du SSN qu'il dispose de peu de ressources humaines qualifiées et motivées et de ressources matérielles en bon état. En outre, son système de financement est inadéquat et ne mobilise pas suffisamment de ressources pour la réalisation des activités.

108. Ainsi, au terme de la vision :

- les investissements conséquents sont réalisés afin de doter le SSN de ressources humaines qualifiées et motivées et des ressources matérielles nécessaires de qualité ;

- Un système de financement pérenne des investissements statistiques (renforcement de l'infrastructure statistique) est mis en place et la mobilisation des financements est assurée.

Un SSN apte à répondre durablement aux besoins de suivi et évaluation des programmes nationaux de développement, des agendas internationaux et des autres utilisateurs.

109. Le SSN se doit donc de produire et de diffuser à temps des données statistiques de bonne qualité et coordonnées dans tout le pays pour les besoins de planification, le suivi-évaluation de la SCAPE et des agendas internationaux, les analyses socioéconomiques, la recherche et la définition des politiques publiques. Pour que les données statistiques soient crédibles et fiables, leur production doit se baser sur les valeurs qui découlent des Principes fondamentaux de la statistique publique, la Stratégie d'harmonisation de statistique en Afrique (SHaSA) et de la Charte africaine de la statistique.

110. Les principaux problèmes identifiés en matière de production statistique sont :

- la qualité des données produites ;
- l'insuffisance voire le manque d'analyse approfondie des données produites ;
- la non prise en compte de certains domaines (genre, environnement et changement climatique, etc.) ;
- la couverture limitée du champ de certains domaines (agriculture, justice, élevage, pêche, état-civil).

111. *Ainsi au terme de la vision : le SSN produit des données selon les normes de qualité définies dans les Principes fondamentaux de la statistique publique notamment la pertinence, l'exactitude, la continuité, la cohérence, la ponctualité (actualité). Ces données couvrent aussi l'essentiel des besoins des utilisateurs (Etat, secteur privé, société civile, PTF). Les données produites reposent aussi sur des principes scientifiques et des règles déontologiques reconnus pour la collecte, le traitement, le stockage et la présentation des résultats sur la situation économique et sociale du pays.*

112. *A l'horizon 2022, les données issues des enquêtes et recensements font l'objet d'analyses approfondies. Elles sont également diffusées selon les canaux appropriés aux différents utilisateurs suivant les normes prescrites par le principe 4 (diffusion) de la Charte africaine de la statistique : l'accessibilité, la concertation avec les utilisateurs, la clarté et la compréhension, la simultanéité et la rectification.*

7.3 Orientations stratégiques

113. **L'objectif global de la SNDS 2018-2022 est de permettre au SSN de produire, de diffuser des statistiques de qualité suffisamment désagrégées tout prenant en compte les domaines émergents.**

114. *Afin d'atteindre cet objectif et répondre aux dix(10) défis identifiés lors du diagnostic auxquels le SSN est confronté, la SNDS 2018-2020 sera bâtie autour de quatre axes stratégiques :*

- Axe stratégique I : Amélioration du cadre institutionnel, réglementaire et organisationnel du SSN ;
- Axe stratégique II : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières ;
- Axe stratégique III : Amélioration de la production statistique ;
- Axe stratégique IV : Consolidation du système d'archivage et de la diffusion et amélioration de la communication.

7.3.1 Axe stratégique I : Amélioration du cadre institutionnel, réglementaire et organisationnel du SSN

115. Cet axe répond à la nécessité de posséder un SSN stable, mieux coordonné et cohérent dans son ensemble pour faire face aux enjeux auxquels il est confronté. L'objectif recherché est " de renforcer le dispositif institutionnel " à travers le renforcement de la coordination statistique et l'intensification de la communication entre les différents acteurs.

116. La mise en œuvre des activités identifiées à ce niveau devrait permettre d'améliorer le bon fonctionnement de tous les organes du SSN. Ainsi la nécessité de posséder un SSN stable, mieux coordonné et cohérent dans son ensemble repose sur :

- i. un fonctionnement effectif du CSS et du CPSM à travers l'organisation de ses réunions statutaires et une amélioration de la programmation statistique ;
- ii. l'opérationnalisation de l'Institut National de la Statistique de Djibouti (INSD) à travers la mise en place de tous organes (Conseil d'administration, Direction générale, organigramme) ;
- iii. l'amélioration du fonctionnement des services statistiques logés dans les ministères.

117. L'amélioration de la gestion du cadre institutionnel concerne aussi le renforcement des capacités des structures de production statistique pour assurer l'élaboration des statistiques dans les délais et conformément aux normes internationales. Ces structures doivent devenir le moteur des activités de production et de gestion des statistiques ainsi que la référence technique pour tous les acteurs intervenant dans le secteur. C'est pourquoi, cet axe stratégique intègre entre autres des aspects concernant le renforcement de la coordination et la programmation statistique, la mise en place d'un cadre de rencontres des producteurs, utilisateurs et PTF, la réorganisation des structures de production statistique.

118. La réussite de la mise en œuvre du Plan d'action de la SNDS 2018-2022 devrait permettre l'atteinte des objectifs assignés à cet axe qui constitue le pilier de la réussite des actions retenues dans le document. A cet effet, la révision de la loi n° 124 /AN/11/6ème L du 20 novembre 2011 sera nécessaire pour tenir du rôle et la place central de l'INSD, des autres structures du SSN, des Principes fondamentaux de la statistique officielles et des orientations définies dans la Charte africaine de la statistique. Les textes d'application de la nouvelle loi préciseront les domaines de collaboration technique entre l'INSD et les autres acteurs du SSN.

119. Ainsi, les rôle de l'INSD dans la coordination technique (normalisation des outils de production et de diffusion) et celui du Conseil Supérieur de la Statistique (CSS - organe de concertation permanente et d'orientation générale de la politique statistique de la nation) seront clairement définis.

120. La réforme institutionnelle engagée devra aussi viser la définition et la mise en place d'un système statistique national cohérent, homogène et stable couvrant tous les domaines de l'activité économique, sociale et culturelle. Il convient, sur la base de l'expérience d'autres pays où une solution satisfaisante a été trouvée, de définir une nouvelle architecture du SSN qui règle la problématique de la cohérence et de la stabilité du SSN. On pourrait envisager un SSN comprenant, à côté de l'INS, organisme statistique central, un nombre limité (une dizaine à une quinzaine) de directions de la statistiques, rattachées chacune à un ministère de base, couvrant un ou plusieurs secteurs d'activité et chargées de mettre en place le système d'informations statistiques relevant de leurs compétences respectives. Ces services statistiques seraient dotés de ressources budgétaires propres bien identifiées et de ressources humaines et matérielles suffisantes pour mener à bien leur mission de coordination, d'harmonisation, de production et de diffusion des statistiques.

7.3.2 Axe stratégique II : Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières du SSN

121. Le constat est que le SSN ne dispose pas suffisamment de ressources humaines qualifiées et motivées ainsi que de ressources matérielles en bon état. Il s'agit du renforcement des capacités en ressources humaines, matérielles et financières par :

- i. la formation initiale et continue ;
- ii. la motivation des ressources humaines ;
- iii. la modernisation des outils de travail et ;
- iv. la sécurisation du financement des activités (le volume des financements et leur pérennité).

122. Cet axe conditionne la mise en œuvre des autres C'est pourquoi, il aborde également les questions de « Plaidoyer et sensibilisation » et de « Recherche de financement » et de définition de mécanisme pérenne pour le financement durable de l'investissement statistique.

7.3.3 Axe stratégique III : Amélioration de la production statistique

123. L'objectif de cet axe est la réalisation d'une production statistique adaptée aux besoins à travers :

- i. une adaptation de l'offre à la demande ;
- ii. une intensification des efforts en matière de production de données détaillées, notamment d'indicateurs pour le suivi et l'évaluation de la SCAPE et des ceux des agendas régionaux et internationaux à travers la réalisation de recensements et d'enquêtes, le traitement des données économiques et financières et le renforcement de bases de données ;
- iii. une amélioration de la couverture et de la désagrégation des données.

124. Un accent particulier est accordé, d'une part, à la production régulière des statistiques dans tous les domaines et, d'autre part, à l'amélioration de la qualité des produits. De même, l'analyse genre ainsi que la désagrégation des données sont également concernées.

7.3.4 Axe stratégique IV : Consolidation du système d'archivage et de la diffusion et amélioration de la communication

125. Cet axe stratégique a pour objectif d'assurer le partage de l'information grâce à l'analyse des données et à la diffusion à l'aide de moyens modernes afin d'assurer au maximum d'utilisateurs une meilleure accessibilité. Il comporte quatre composantes : l'archivage, l'analyse, la diffusion et la culture statistique. Par ailleurs, cet axe intègre aussi les aspects relatifs à la promotion de la culture statistique à travers l'amélioration de la communication interne et externe de l'INSD en particulier et du SSN en général.

7.4 Objectifs opérationnels et résultats attendus des actions

126. Chaque axe stratégique se décline en objectifs opérationnels, en résultats, en actions conformément au cadre logique d'intervention axé sur les résultats de la SNDS. Ainsi, pour chaque axe stratégique de la SNDS, les objectifs opérationnels et les résultats attendus sont identifiés.

7.4.1 Axe stratégique I : Amélioration du cadre institutionnel, réglementaire et organisationnel du SSN

127. Quatre (04) objectifs opérationnels seront nécessaires pour la mise en œuvre de cet axe stratégique.

- *Objectif opérationnel 1.1 : Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire du SSN ;*
- *Objectif opérationnel 1.2 : Améliorer le cadre organisationnel de l'INSD ;*
- *Objectif opérationnel 1.3 : Renforcer la coordination et la programmation statistique ;*
- *Objectif opérationnel 1.4 : Améliorer le fonctionnement des services statistiques sectoriels.*

128. Les activités à mettre en œuvre et les résultats attendus visent l'amélioration de la gouvernance au sein du SSN. Il s'agira d'ériger la DISED en un institut public jouissant d'une autonomie de gestion financière, technique et patrimoniale et de rendre opérationnels tous ses organes de gestion (Conseil d'administration, manuel de procédure, agence comptable, organigramme).

129. Afin de renforcer la coordination statistique, les activités proposées visent :

- à rendre opérationnel le CSS et le CPSM à travers l'organisation des premières réunions de ces organes ;
- à améliorer le fonctionnement des services statistiques au sein de chaque ministère et à mettre en place l'INSD qui est l'organisme statistique central du SSN. Le cadre logique précise l'ensemble des tâches à réaliser jusqu'au démarrage effectif de la nouvelle structure et identifie les moyens à mettre en œuvre.

Objectif opérationnel 1.1 : Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire du SSN

- Résultat 1.1.1 : La Loi statistique et ses textes d'application sont révisés
- Résultat 1.1.2 : Une large diffusion de la Loi statistique et ses textes d'application est assurée.

Objectif opérationnel 1.2 : Améliorer le cadre organisationnel de l'INSD

- Résultat 1.2.1 : La DISED est érigée en un INSD opérationnel.
- Résultat 1.2.2 : Le cadre organique de l'INSD est opérationnel.

Objectif opérationnel 1.3 : Renforcer la coordination et la programmation statistique ;

- Résultat 1.3.1 : Le Conseil Supérieur de la statistique (CSS) est opérationnel
- Résultat 1.3.2 : Le cadre de programmation est amélioré
- Résultat 1.3.3 : Un cadre de rencontre entre producteurs, utilisateurs et PTF est mis en place et fonctionnel

Objectif opérationnel 1.4 : Améliorer le fonctionnement des services statistiques sectoriels.

- Résultat 1.4.1 : Prise d'un texte harmonisant le positionnement des services statistiques dans les départements ministériels

7.4.2 Axe stratégique II - Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières du SSN

130. Le principal défi auquel le SSN est confronté est la faiblesse des capacités humaines, financières et matérielles. Cet axe vise donc à doter le SSN en ressources humaines suffisantes et qualifiées, à améliorer ses conditions de travail (équipements, mobiliers, locaux et logistique) et à assurer un financement durable des activités statistiques.

131. Les résultats attendus et les activités proposées visent globalement à renforcer les capacités du SSN à travers une mise à disposition en qualité et en quantité des ressources humaines, une dotation du SSN en ressources matérielles suffisantes et une mise en place d'un financement durable de l'activité statistique à Djibouti.

132. Trois objectifs opérationnels sont escomptés.

- *Objectif opérationnel 2.1 : Disposer en quantité et en qualité des ressources humaines ;*
- *Objectif opérationnel 2.2 : Renforcer les capacités matérielles ;*
- *Objectif opérationnel 2.3 : Assurer le financement des activités statistiques.*

Objectif opérationnel 2.1 : Disposer en quantité et en qualité des ressources humaines

- Résultat attendu 2.1.1 : Les capacités du personnel du SSN sont régulièrement renforcées
- Résultat attendu 2.1.2°: Les diplômés des écoles de formation statistiques sont recrutés et affectés dans les services du SSN.

Objectif opérationnel 2.2 : Renforcer les capacités matérielles

- Résultat attendu 2.2.1°: Des locaux du SSN sont rénovés
- Résultat attendu 2.2.2°: les services statistiques sont dotés de mobiliers de bureau, matériels informatiques et logiciels
- Résultat attendu 2.2.3 : les services statistiques sont dotés de matériels roulants.

Objectif opérationnel 2.3 : Assurer le financement des activités statistiques

- Résultat 2.3.1 : Un Fonds national pour le financement durable de la statistique est créé et doté en ressources
- Résultat 2.3.2 : Une stratégie de mobilisation de ressources complémentaires est mise en place
- Résultat 2.3.3 : les activités statistiques sont régulièrement financées sur le budget national.

7.4.3 Axe stratégique III : Amélioration de la production statistique

133. Cet axe vise principalement à réaliser une production statistique répondant aux besoins des utilisateurs. Il s'agit de produire des données statistiques suffisamment désagrégées pour répondre aux besoins des *utilisateurs* tout en mettant un accent particulier sur l'amélioration de la qualité à travers l'utilisation des outils standards et harmonisés, respectant les normes de qualité.

134. La mise en œuvre de cet axe implique deux objectifs opérationnels :

- *Objectif opérationnel 3.1 : Disposer de données de qualité dans tous les domaines ;*

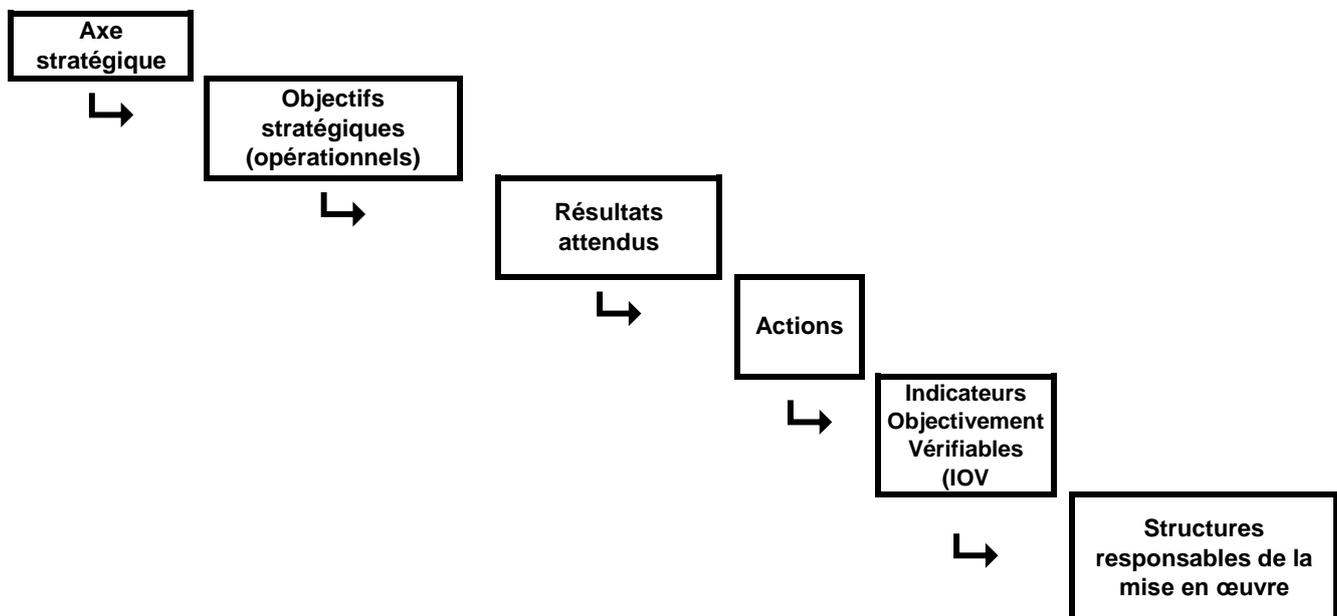
- *Objectif opérationnel 3.2 : Améliorer la couverture géographique et la désagrégation des données.*

7.4.4 Consolidation du système d'archivage et de la diffusion et amélioration de la communication

135. L'objectif de cet axe est d'une part, d'accroître la visibilité des produits du SSN et surtout d'améliorer leur accessibilité à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de diffusion et de communication et d'autre part, de renforcer le système d'archivage et de promouvoir l'utilisation des données. Les objectifs opérationnels ciblés sont les suivants :

- *Objectif opérationnel 4.1 : Assurer une meilleure diffusion de la production statistique ;*
- *Objectif opérationnel 4.2 : Renforcer la communication et promouvoir la culture statistique ;*
- *Objectif opérationnel 4.3 : Promouvoir la valorisation des données statistiques.*

136. L'atteinte des objectifs stratégiques découlant de la vision implique la mise en œuvre d'un plan d'action cohérent. Le cadre logique sera ainsi le suivant :



8 CADRE DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION

137. La SNDS 2018-2022 sera mise en œuvre selon les principes de subsidiarité (pour une optimisation des activités programmées), de communication dans la prise de décision (concertation entre les différents acteurs dans l'élaboration et la validation des programmes annuels et des rapports annuels), de flexibilité, de transparence et d'équité (prise en compte des dimensions régionales, sectorielles, de thématiques nouvelles, etc.).

8.1 Principes directeurs de mise en œuvre de la SNDS

138. Pour la mise en œuvre de la SNDS 2018-2022, tous les acteurs du SSN sont concernés. Ainsi, il est primordial de définir les principes qui vont guider l'ensemble de ces acteurs. La mise en œuvre de la SNDS sera régie par cinq (05) principes:

- **Principe de subsidiarité** : les actions sont réalisées au niveau le plus optimal, le CSS assure la coordination des actions.
- **Principe de co-décision** : les décisions sur le contenu des Programmes annuels d'activités statistiques (PAAS) ne peuvent être prises que par le CSS sur propositions de son Secrétariat Technique Permanent après concertation du Comité des programmes statistiques et de méthodologies (CPSM).
- **Principe de flexibilité** : les PAAS seront glissants et tout besoin nouveau sera pris en compte en fonction de sa pertinence dans le respect des mécanismes de programmation.
- **Principe de transparence** : un rapport d'activités du SSN (rapport de suivi de la mise en œuvre de la SNDS) sera élaboré chaque année par le Secrétariat Technique Permanent du CSS.
- **Principe d'équité** : les dimensions genre et régionales seront prises en compte pendant le processus de mise en œuvre de la SNDS.

8.2 Dispositif institutionnel de mise en œuvre de la SNDS

139. Un dispositif institutionnel pyramidal à trois (03) paliers décrit ci-après devra assurer le suivi de la mise en œuvre de la SNDS.

140. Au sommet, le **Conseil supérieur de la statistique (CSS)** qui est l'organe supérieur de coordination, de supervision et d'orientation de la politique nationale en matière de développement de la statistique. Il adopte les rapports annuels d'activité statistique. Il comporte en son sein un Secrétariat Technique Permanent qui travaille en étroite collaboration avec le **Comité des programmes statistiques et de méthodologies (CPSM)** pour la préparation des dossiers à soumettre à l'approbation du CSS. A cet effet, il prépare pour les sessions du CSS, les divers rapports sur l'exécution de la SNDS.

141. Au niveau intermédiaire, le **Secrétariat Technique Permanent (STP)** qui prépare pour les sessions du CSS, les divers rapports sur l'exécution de la SNDS. le STP est assisté dans sa tâche par le **Comité des programmes statistiques et de méthodologies (CPSM)** ou de Groupes de travail ad'hoc ainsi que par l'INSD à travers le Service de la Coordination technique, chargé du suivi permanent des activités de la SNDS.

142. A la base, l'INS et les services statistiques sectoriels, chargés de l'exécution des activités programmées dans le plan d'action de la SNDS dans leurs domaines de compétence et produisent un rapport annuel d'activités qui fera l'objet de synthèse au niveau du Secrétariat Technique Permanent.

8.3 Outils de suivi et d'évaluation

143. Les outils de suivi et d'évaluation nécessaires pour l'obtention des résultats, l'atteinte des objectifs et de la réalisation de la vision sont de trois (03) ordres:

144. Le suivi-évaluation de la SNDS se fera sur la base d'un **programme annuel d'activités statistiques (PAAS)** qui sera élaboré par le Secrétariat technique permanent du CSS avec l'implication de tous les acteurs et l'appui du **Comité des programmes statistiques et de méthodologies (CPSM)**.

145. Le PAAS est approuvé par le CSS. Ce programme aura comme base le cadre logique des interventions de la SNDS avec sa batterie d'indicateurs objectivement vérifiables. Pour ce faire, l'INSD et les services statistiques sectoriels élaborent chaque année leurs programmes d'activités. Ces programmes, flexibles, prennent en compte les activités planifiées dans la SNDS et d'autres non planifiées mais jugées utiles pour l'atteinte des objectifs de la SNDS. Ils sont transmis au Secrétariat Technique Permanent qui en fait une synthèse avec l'appui du Comité des programmes statistiques et de méthodologies (CPSM). Ce document synthétique qui définit les priorités pour l'année N+1 est soumis ensuite au CSS pour validation. Au total, quatre (04) PAAS seront élaborés en 2018 et 2022.

146. Le rapport d'exécution annuelle du PAAS constitue le **rapport d'activités du SSN**. L'INS et les services statistiques sectoriels élaborent chacun à son niveau un rapport d'activités qui sera compilé par le STP avec le soutien du Service de la Coordination statistique de l'INSD et du Comité des programmes statistiques et de méthodologies (CPSM). Ce rapport d'activités du SSN est soumis au CSS en fin d'année. Cinq (05) rapports seront produits respectivement en fin d'année 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022.

147. Une évaluation à mi-parcours de la SNDS sera effectuée au cours de l'année 2020. Cette évaluation à mi-parcours sera réalisée par une équipe d'évaluateurs externe.

148. L'évaluation finale de la SNDS sera réalisée au cours du dernier semestre de l'année 2022 par des évaluateurs externes au SSN. Cette évaluation va enclencher le démarrage de l'élaboration de la SNDS-3 en fin de l'année 2022. Par ailleurs, le SSN pourrait mener chaque année une concertation avec les utilisateurs et les partenaires techniques et financiers sur la satisfaction de leurs besoins en données statistiques.

8.4 Hypothèses, risques et conditions de réalisation

149. Les principaux risques qui peuvent compromettre la mise en œuvre de la SNDS sont :

- *le non accroissement des effectifs en quantité et en qualité du SSN ;*
- *la non disponibilité à temps des moyens financiers ;*
- *le non fonctionnement du CSS ;*
- *l'insuffisance de la coordination statistique ;*
- *la non transformation effective de la DISED en un Institut autonome doté de ressources suffisantes ;*
- *l'insuffisance de coopération entre l'INSD et les services statistiques sectoriels.*

150. La disponibilité de ressources financières suffisantes constitue la condition sine qua non pour assurer la mise en œuvre de la SNDS 2018-2022.

151. La réussite de la mise en œuvre de la SNDS est aussi liée aux principaux facteurs ci-après :

- *l'adoption de la SNDS par le Gouvernement qui conditionne également par la mise en place des mesures pour lever certaines contraintes inhérentes aux ressources humaines, matérielles et financières ;*
- *l'engagement du Gouvernement à soutenir la mise en œuvre de la stratégie en accordant au SSN des moyens humains, logistiques et financiers adéquats ;*
- *l'adéquation de la SNDS avec les différents programmes de développement socioéconomique et les engagements internationaux auxquels Djibouti a souscrit ;*
- *un partenariat interactif entre les producteurs et les utilisateurs des données statistiques ;*
- *un partenariat fort entre le Gouvernement et les PTF œuvrant pour le développement de la statistique.*

152. Le succès de l'opérationnalisation de la SNDS suppose que le Gouvernement réaffirme son engagement politique en faveur du développement de la statistique, et ce, à travers les quatre axes prioritaires. Cet engagement concerne particulièrement l'institutionnalisation des recensements et enquêtes de grande envergure, la création et l'opérationnalisation du Fonds de développement de la statistique, l'allocation de dotations budgétaires conséquentes de l'Etat aux structures statistiques, la mise à disposition du SSN de personnels qualifiés pour l'exécution des activités statistiques et la valorisation du métier de statisticien.

9 COÛTS ET FINANCEMENTS DE LA SNDS

153. Les coûts du plan d'action (voir détail) sont basés sur les estimations des différentes structures de production statistique du SSN. Ils sont indicatifs et serviront de repères pour l'élaboration/l'actualisation des plans annuels d'activités statistiques (PAAS) du SSN.

9.1 Coût total et par axe de la SNDS

154. Au total, le coût de mise en œuvre de la SNDS 2018-2022 est estimé à **3 461,4 Millions de Francs Djibouti** soit **19,5 Millions de dollars**. L'axe 3 relatif à l'amélioration de la production statistique est estimé à 2 044,3 Millions de Francs Djibouti, soit 59,1 % du coût global de la SNDS. Il se caractérise entre par la réalisation de grandes opérations statistiques, notamment : (i) le RGPH en 2020 ; (ii) l'Enquête Djiboutienne auprès des Ménages pour les Indicateurs Sociaux; (iii) l'enquête de santé de la famille (EDSF) ou DHS et (iv) l'enquête par grappes à indicateurs multiples et l'enquête sur la sécurité alimentaire à partir de en 2019.

155. L'axe 2 portant sur le renforcement des capacités en ressources humaines, matérielles et financières absorbe 1 306,6 millions de FDJ du coût de la SNDS soit 37,7 % en lien avec la mise en œuvre d'un plan de formation, la formation de nouveaux cadres statisticiens dans les écoles de statistique dès 2019 et la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de la création d'un centre de perfectionnement et de renforcement des capacités sur place à Djibouti en 2020. Ces actions visent à trouver une solution durable au problème récurrent de déficit en ressources humaines en quantité et en qualité.

156. L'axe 1 et l'axe 4 qui portent respectivement sur l'amélioration du cadre institutionnel et organisationnel et l'amélioration du système d'archivage, de la diffusion, et de la communication consomment 1,8 % et 1,4 % du coût total de la SNDS.

Tableau 2 : Synthèse des coûts de la SNDS 2018-2020 (en millions FDJ)

Objectifs opérationnels	Coût annuel (en millions FDJ)					
	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Objectif opérationnel 1.1. Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire du SSN	0,0	4,1	1,7	0,0	0,0	5,8
Objectif opérationnel 1.2 : Améliorer le cadre organisationnel de l'INSD	0,0	12,3	0,5	0,5	0,5	13,9
Objectif opérationnel 1.3 : Renforcer la coordination et la programmation statistique	26,1	1,5	3,6	1,5	3,5	36,1
Objectif opérationnel 1.4 : Améliorer le fonctionnement des services statistiques sectoriels	0,0	2,6	1,3	1,3	1,3	6,6
Objectif opérationnel 2.1 : Disposer en quantité et en qualité des ressources humaines	26,0	83,4	90,1	78,1	78,1	355,7
Objectif opérationnel 2.2 : Renforcer les capacités matérielles	0,0	279,4	221,1	221,5	220,9	942,9
Objectif opérationnel 2.3 : Renforcer les capacités financières	0,0	8,0	0,0	0,0	0,0	8,0
Objectif opérationnel 3.1 : Disposer de données de qualité dans tous les domaines	96,7	609,7	413,9	660,6	243,3	2 024,3
Objectif opérationnel 3.2 : Améliorer la couverture et la désagrégation des données	0,0	2,0	5,0	5,0	8,0	20,0
Objectif opérationnel 4.1 : Assurer une meilleure diffusion de la production statistique	1,3	4,4	2,1	2,1	2,1	12,0
Objectif opérationnel 4.2 : Renforcer la communication et promouvoir la culture statistique;	0,4	3,6	1,2	2,1	1,3	8,7
Objectif opérationnel 4.3 : Promouvoir la valorisation des données statistiques	1,8	5,3	6,2	7,1	7,1	27,4
TOTAL	152,3	1 016,3	746,7	979,8	566,2	3 461,4

9.2 Plan de financement

157. Le besoin de financement estimé à 3 461,4 millions de FDJ se répartit comme suit :

- ETAT : 335,3 millions FDJ soit 9,7%
- PTF : 1 511,4 millions FDJ soit 43,8%
- A RECHERCHER : 1 614,7 millions FDJ soit 46,5%

158. Les ressources de l'Etat servent principalement à la production des statistiques de source administrative; celles des PTF à soutenir la réalisation des grandes opérations statistiques et au renforcement des capacités. Le tableau ci-après donne la synthèse des financements par source de financement selon les axes stratégiques.

Tableau 3 : Synthèse du financement de la SNDS 2018-2022 par année selon les axes (en millions FDJ)

Axes stratégiques	2018	2019	2020	2021	2022	Total	Pourcentage
Axe I : Amélioration du cadre institutionnel, réglementaire et organisationnel du SSN	26,1	20,5	7,1	3,3	5,4	62,4	1,8%
Axe II : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières du SSN	26,0	370,9	311,2	299,5	299,0	1 306,6	37,7%
Axe III : Amélioration de la production statistique	96,7	611,7	418,9	665,6	251,3	2 044,3	59,1%
Axe IV : Consolidation du système d'archivage et de la diffusion et amélioration de la communication	3,5	13,3	9,5	11,3	10,5	48,1	1,4%
TOTAL	152,3	1 016,3	746,7	979,8	566,2	3 461,4	100,0%

Tableau 4 : Synthèse du financement de la SNDS 2018-2022 par source de financement et selon les axes (en millions FDJ)

Axe stratégique	ETAT	PTF	A rechercher	Total	ETAT	PTF	A rechercher
Axe I ^o : Amélioration du cadre institutionnel, réglementaire et organisationnel du SSN	6,8	35,1	20,5	62,4	0,2%	1,0%	0,6%
Axe II ^o : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières du SSN	127,6	1 104,6	74,4	1 306,6	3,7%	31,9%	2,1%
Axe III : Amélioration de la production statistique	199,0	371,7	1 473,6	2 044,3	5,7%	10,7%	42,6%
Axe IV : Consolidation du système d'archivage et de la diffusion et amélioration de la communication	1,9	0,0	46,2	48,1	0,1%	0,0%	1,3%
Total général	335,3	1 511,4	1 614,7	3 461,4	9,7%	43,8%	46,5%

9.3 Stratégie de mobilisation des ressources

159. La stratégie de mobilisation des ressources se fera selon trois modalités : (i) mobilisation des ressources auprès des PTF par les voies traditionnelles et à travers l'organisation d'une table ronde ; (ii) inscription dans le budget de l'Etat d'une ligne destinée au financement de la statistique ; (iii) mise en place d'un Fonds National de Développement de la Statistique (FNDS).

160. Dans l'immédiat, le Gouvernement devra mobiliser les ressources auprès des PTF en vue non seulement de la réalisation des opérations statistiques de grande envergure (recensement général de la population et de l'habitat en 2020, EDAM et autres enquêtes et recensements) mais aussi pour le renforcement des capacités humaines et matérielles. Cette mobilisation va se faire d'une part, avec les canaux traditionnels et d'autre part, à travers l'organisation d'une table ronde envisagée pour le mois de septembre 2018, soit un mois après la disponibilité de la SNDS.

161. L'Etat devra prendre les dispositions idoines pour faire inscrire de façon régulière une ligne budgétaire dans les crédits alloués aux départements ministériels, destinée aux financements des activités de production des statistiques courantes. Cette stratégie pourrait être matérialisée par une institution au niveau de la Loi de Finances. Pour ce faire, il faudra faire coïncider la programmation annuelle des activités statistiques du SSN notamment l'élaboration des PAAS avec le calendrier budgétaire de l'Etat.

162. L'Etat devra également songer à mettre en place un Fonds National de Développement de la Statistique (FNDS), tel que recommandé par la Charte Africaine de la Statistique.

163. Concernant l'INS, établissement public jouissant d'une autonomie administrative, financière, technique et patrimoniale, il s'agira d'élaborer un budget annuel sur la base du plan d'action, le faire inscrire dans les délais au budget de l'Etat et faire un suivi pour un approvisionnement régulier en termes de subventions.

10 CADRE LOGIQUE D'INTERVENTIONS AXE SUR LES RESULTATS

10.1 Axe stratégique 1°: Amélioration du cadre institutionnel, réglementaire et organisationnel du SSN

Résultats attendus	Activités programmées	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Référence/ Situation SNDS 2011-2015	Cible	Structure responsable
Objectif opérationnel 1.1. Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire du SSN						
Résultat 1.1.1°: La Loi statistique et ses textes d'application sont révisés	Activité 1.1.1.1°: Révision de la loi n°124 /AN/11/6ème L du 20 novembre 2011	La nouvelle loi disponible et promulguée	Journal officiel de la République de Djibouti	Loi n°124 /AN/11/6ème L du 20 novembre 2011	Nouvelle loi promulguée	INSD/CSS
	Activité 1.1.1.2°: Promulgation la Loi révisée	La nouvelle loi disponible et promulguée	Journal officiel	Loi n°124 /AN/11/6ème L du 20 novembre 2011	Nouvelle loi promulguée	INSD/CSS
	Activité 1.1.1.3°: Révision des textes d'application de la nouvelle loi statistique	Tous les textes d'application de la nouvelle loi statistique disponibles	Journal officiel	Décret n°2015-117/PR/PM du 18 avril 2015	Tous les textes pris	INSD/CSS
	Activité 1.1.1.4°: Mise en place de textes régissant les échanges des fichiers administratifs au sein du SSN	Textes régissant les échanges des fichiers administratifs au sein du SSN disponibles	Journal officiel	Loi n°124 /AN/11/6ème L du 20 novembre 2011	Textes régissant les échanges des fichiers administratifs au sein du SSN pris	INSD/CSS
Résultat 1.1.2°: Une large diffusion de la Loi statistique et ses textes d'application est assurée	Activité 1.1.2.1°: Organisation d'ateliers de vulgarisation de la Loi statistique et ses textes d'application.	Nombre d'ateliers organisés	Rapport des ateliers de vulgarisation	Néant	Deux ateliers organisés	INSD/CSS
	Activité 1.1.2.2°: Diffusion de la Loi Statistique et ses textes d'application	La loi statistique est largement diffusée	Journal officiel Site Internet de l'INSD	Néant	Tous les documents édités et diffusés	INSD/CPS
Objectif opérationnel 1.2 : Améliorer le cadre organisationnel de l'INSD						
Résultat 1.2.1°: La DISED est érigée en un INSD opérationnel	Activité 1.2.1.1°: Adoption et promulgation de loi créant l'INSD et ses textes d'application	Le loi créant l'INSD ainsi que les autres textes d'application sont disponible.	Journal officiel Site Internet INSD	Néant	Tous les textes sont mis en application	INSD
	Activité 1.2.2.2°: Nomination les dirigeants de l'INSD	Tous le staff dirigeant de l'INSD est nommé et installé	Journal officiel Décret de nomination Site Internet INSD	Néant	Tous le staff dirigeant en place	INSD/PM

Résultats attendus	Activités programmées	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Référence/ Situation SNDS 2011-2015	Cible	Structure responsable
	Activité 1.2.2.3°: Mise en place le Conseil d'administration de l'INSD	Les membres du Conseil d'administration (CA) sont nommés	Journal officiel Site Internet INSD	Néant	Les membres du CA des l'INSD nommés	PM/CSS/INSD
	Activité 1.2.2.4°: Elaboration et mise en place les outils de gestion de l'INSD	Tous les outils de gestion élaborés et mis en place (manuel de procédures administrative et comptable, règlement intérieur de l'INSD, statut du personnel)	Rapport d'activité de l'INSD	Néant	Tous les outils de gestion élaborés et mis en application	INSD/CA
Résultat 1.2.2 : Le cadre organique de l'INSD est opérationnel	Activité 1.2.2.1 : Mise en place du nouvel organigramme de l'INSD	L'organigramme de l'INSD mis en place	Rapport d'activité de l'INSD Site Internet INSD	Néant	L'organigramme de l'INSD mis en application	INSD/CA/PM
	Activité 1.2.2.2 : Définition des profils des postes de l'organigramme	Tous les profils des postes sont identifiés et clairement définis	Rapport d'activité de l'INSD	Néant	Tous les postes définis	INSD/CA/PM
	Activité : 1.2.2.3°: Recrutement du personnel selon le profil des postes définis.	Le personnel de l'INSD est recruté	Rapport d'activité de l'INSD Site Internet	Néant	Tous les recrutements effectués	INSD/CA/PM
Objectif opérationnel 1.3 : Renforcer la coordination et la programmation statistique						
Résultat 1.3 1: Le Conseil Supérieur de la statistique (CSS) est opérationnel	Activité 1.3.1.1 : Signature des textes réglementaires de désignation des membres du CSS	Les textes réglementaires de désignation des membres du CSS signés	Journal officiel	Décret n°2015-117/PR/PM du 18 avril 2015	Tous les textes pris	INSD/CSS
	Activité 1.3.1.2 : Mise en place du Secrétariat Technique Permanent au sein de l'INSD	Le Secrétariat Technique Permanent est mis en place	Rapport d'activité de l'INSD	Décret n°2015-117/PR/PM du 18 avril 2015	Tous les textes pris	INSD/CSS
	Activité 1.3.1.3 : Organisation des réunions statutaires du CSS	Nombre de réunions statutaires du CSS	Compte rendu de la réunion du CSS	Néant	Au moins deux réunions par ans	CSS/INSD

Résultats attendus	Activités programmées	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Référence/ Situation SNDS 2011-2015	Cible	Structure responsable
Résultat 1.3.2: Le cadre de programmation est amélioré	Activité 1.3.2.1 : Organisation des réunions du le Comité des programmes statistiques et de méthodologies (CPSM)	Nombre de réunions organisées	Compte rendu réunion CPSM	Décret n°2015-117/PR/PM	Tous les textes pris	INSD/CSS
	Activité 1.3.2.2 : Elaboration de la SNDS 2018-2022	SNDS 2018-2022 disponible	Compte rendu de l'atelier de validation de la SNDS	SNDS 2011-2015	SNDS adopté par le gouvernement	DISED/CSS/CPSM
	Activité 1.3.2.3 : Elaboration du programme annuel d'activités statistiques (PAAS) du SSN	Programme annuel d'activités statistiques (PAAS) du SSN élaboré et l'organisation des réunions du CPSM assurée	Compte rendu réunion CPSM PAAS disponible	Décret n°2015-117/PR/PM	Tous les PPAS du SSN élaboré	INSD/CSS/CPSM
	Activité 1.3.2.4 : Elaboration du rapport annuel sur le fonctionnement du SSN/suivi de la mise en œuvre de la SNDS	Rapport annuel sur le fonctionnement du SSN élaboré/suivi de la mise en œuvre de la SNDS	Compte rendu de la réunion du CSS Rapport sur le fonctionnement du SSN disponible	Néant	Le rapport annuel sur le fonctionnement du SSN disponible	INSD/CSS/CPSM
	Activité 1.3.2.5 : Evaluation mi-parcours de la SNDS 2018-2022	Rapport d'évaluation à mi-parcours de la SNDS 2018-2022	Compte rendu de la réunion du CSS Rapport sur le fonctionnement du SSN	Néant	Une évaluation à mi-parcours	INSD/CSS/CPSM
	Activité 1.3.2.6 : Evaluation finale de la SNDS 2018-2022	Rapport d'évaluation finale de la SNDS 2018-2022	Compte rendu de la réunion du CSS Rapport sur le fonctionnement du SSN	Une	Rapport d'évaluation finale de la SNDS disponible	CSS-INSD-SSS
	Activité 1.3.2.7 : Création du Comité de validation de la Balance des paiements	Banque Centrale de Djibouti	Rapport sur le fonctionnement du SSN	Non définie	Rapport d'évaluation finale de la SNDS disponible	CSS-INSD-BCD

Résultats attendus	Activités programmées	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Référence/ Situation SNDS 2011-2015	Cible	Structure responsable
	Activité 1.3.2.8 : Organisation des réunions du Comité de validation de la Balance des paiements	Nombre de réunions organisées	Rapport sur le fonctionnement du SSN Compte rendu de la réunion du Comité	Non définie	Au moins une réunion par an	CSS-INSD-BCD
	Activité 1.3.2.9 : Revue à mi-parcours de la SCAPE	Revue à mi-parcours de la SCAPE réalisée	Rapport de la revue	Non définie	Rapport de la revue à mi-parcours de la SCAPE diffusé	Direction de l'économie
Résultat 1.3.3 : Un cadre de rencontre entre producteurs, utilisateurs et PTF est mis en place et fonctionnel	Activité 1.3.3.1 : Organisation des réunions entre producteurs, utilisateurs et PTF	Nombre de réunion entre producteurs, utilisateurs et PTF	Compte rendu de la réunion producteurs, utilisateurs et PTF	Néant	Au moins une réunion organisée annuellement	INSD
	Activité 1.3.3.2 : Mise en place du groupe des PTF et organisation des réunions du groupe	Rapport de mise en place du groupe des PTF	Rapport d'activité de l'INSD Comptes rendus des réunions	Néant	Existence d'un groupe statistique des PTF	INSD
Objectif opérationnel 1.4 : Améliorer le fonctionnement des services statistiques sectoriels						
Résultat 1.4.1 : Les services statistiques dans les départements ministériels sont opérationnels et dotés de ressources adéquates	Activité 1.4.1.1 : Elaboration d'un plan d'actions et de budget prévisionnel annuel de chaque service statistique sectoriel.	Plan d'actions et budget prévisionnel sont élaborés pour chaque SSS.	Rapport annuel sur le fonctionnement du SSN	Néant	Plan d'action et budget prévisionnel pour chaque SSS disponible à partir de 2020.	CSS-INSD-SSS
	Activité 1.4.1.2 : Création et organisation d'un service statistique fonctionnel au sein du Ministère en charge de l'environnement	Service en charge des statistiques de l'environnement créé et opérationnel	Rapport annuel sur le fonctionnement du SSN	Néant	Service statistique opérationnel	Ministère en charge de l'environnement
	Activité 1.4.1.3 : Création et organisation d'un service statistique fonctionnel au sein du Ministère de l'agriculture	Service en charge des statistiques agricoles créé et opérationnel	Rapport annuel sur le fonctionnement du SSN	Néant	Service statistique opérationnel	Ministère agriculture
	Activité 1.4.1.4 : Appui technique de l'INSD aux sectoriels dans les travaux statistiques	Nombre de SSS appuyés par l'INSD aux sectoriels dans les travaux statistiques	Rapport d'activité de l'INSD	Non déterminée	SSS appuyés par l'INSD aux sectoriels dans les travaux statistiques	INSD

10.2 Axe stratégique 2°: Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières du SSN

Résultats attendus	Activités programmées	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Référence/ Situation SNDS 2011-2015	Cible	Structure responsable
<i>Objectif opérationnel 2.1 : Disposer en quantité et en qualité des ressources humaines</i>						
Résultat attendu 2.1.1 : Les capacités du personnel du SSN sont régulièrement renforcées	Activité 2.1.1.1 : Elaboration et adoption d'un plan de formation continue des agents du SSN	Plan de formation continue des agents du SSN élaboré et adopté	Rapport annuel sur le fonctionnement du SSN	Néant	Le Plan de formation continue élaboré et adopté est disponible	INSD-MEF-SSS
	Activité 2.1.1.2 : Signature des accords avec les centres de formation au niveau national pour renforcer les capacités des cadres du SSN	Nombre d'accords signés avec les centres de formation au niveau national	Rapport annuel sur le fonctionnement du SSN	Néant	Au moins un accord signé	INSD
	Activité 2.1.1.3 : Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'un centre chargé de la formation professionnelle au sein de l'INSD	Document de l'étude disponible	Rapport annuel de l'INSD	Néant	Un document de référence disponible	INSD
	Activité 2.1.1.4 : Préparation des concours d'entrée dans les grandes écoles statistiques	Nombre de candidats formés	Rapport annuel de l'INSD	Néant	Au moins 15 candidats formés par an	INSD
	Activité 2.1.1.5 : Financement des bourses d'études	Nombre de bourses d'études octroyées	Rapport annuel de l'INSD/	Néant	Au moins 5 bourses octroyées formés par an	INSD
	Activité 2.1.1.6 : Mise en œuvre du plan de formation continue des agents du SSN (renforcement des capacités des agents en cours d'emploi)	Nombre d'agents du SSN ayant bénéficié d'une formation	Rapport de formation Rapport annuel sur le fonctionnement du SSN	Néant	Au moins 5 agents par service sectoriel ont bénéficié chaque année d'une formation	INSD-MEF-SSS
	Activité 2.1.1.7 : Renforcement des capacités des cadres de la direction de la planification en gestion des politiques éducatives	Nombre de cadres formés	Rapport d'activité du MENFOP	Non déterminé	2 cadres de la DP formés à l'IIPE en 2019	Direction de la Planification/ MENFOP
	Activité 2.1.1.8 : Renforcement des capacités des cadres de la direction de la planification en analyse des données statistiques	Nombre de cadres formés	Rapport d'activité du MENFOP	Non déterminé	12 cadres de la DP formés en analyse des données statistiques	Direction de la Planification/ MENFOP

Résultats attendus	Activités programmées	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Référence/ Situation SNDS 2011-2015	Cible	Structure responsable
	Activité 2.1.1.9 : Renforcement des capacités des cadres des services centraux et des inspections dans l'analyse et l'interprétation des données éducatives	Nombre de cadres formés	Rapport d'activité du MENFOP	Non déterminé	Au moins 10 cadres formés	Direction de la Planification/ MENFOP
	Activité 2.1.1.10 : Renforcement des capacité institutionnelle de la direction des études statistique et de l'observatoire genre	Nombre de cadres recrutés	Rapport d'activités Direction des Etudes Statistique de planification et des suivi-évaluation du MFF	Insuffisance de ressources humaines en statistique	4 personnels statisticiens recruté	Direction des Etudes Statistique de planification et des suivi-évaluation du MFF
	Activité 2.1.1.11 : Renforcement des capacité du personnel du MHU dans le domaine statistique et suivi évaluation	Nombre de cadres formés	Rapport d'activité du MHU	Insuffisance de ressources humaines en statistique	Formation continue dans le domaine statistique et suivi évaluation assurée	Agence de Réhabilitation Urbaine et du Logement Social MUH
Résultat attendu 2.1.2°: Les diplômés des écoles de formation statistiques sont recrutés et affectés dans les services du SSN	Activité 2.1.2.1°: Recrutement de diplômés en statistique/démographie	Nombre de diplômés en statistique/démographie recrutés	Accord interministériel notifiant le recrutement	Néant	80% des diplômés recrutés	Ministre en charge du budget/INSD/MF P/SSN
	Activité 2.1.2.2°: Recrutement des autres types de personnels spécialisés	Nombre spécialistes recrutés	Accord interministériel notifiant le recrutement	Néant	Au moins 5 spécialistes recrutés par an	Ministre en charge du budget/INSD/MF P/SSN
<i>Objectif opérationnel 2.2 : Renforcer les capacités matérielles</i>						
Résultat attendu 2.2.1.°: Des locaux du SSN sont rénovés	Activité 2.2.1.1°: Construction d'un nouveau siège pour l'INSD	PV de réception des travaux de construction des locaux de l'INSD	Rapport d'activité de l'INSD	Bâtiments vétustes	Travaux de construction des locaux de l'INSD réalisés	Ministre en charge du budget/INSD/
	Activité 2.2.1.2 : Rénovation des locaux de certains services sectoriels	PV de réception des travaux de rénovation des locaux de certains services	Rapport annuel sur le fonctionnement du SSN	Bâtiments vétustes	Travaux de rénovation des locaux de certains services effectués	Ministre en charge du budget/INSD/

Résultats attendus	Activités programmées	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Référence/ Situation SNDS 2011-2015	Cible	Structure responsable
Résultat attendu 2.2.2°: les services statistiques sont dotés de mobiliers de bureau, matériels informatiques et logiciels	Activité 2.2.2.1 : Dotation des SSS en mobiliers et matériels de bureaux	PV de réception de dotation des SSS en mobiliers et matériels de bureaux	Rapport annuel sur le fonctionnement du SSN	SSS insuffisamment dotés en mobiliers et matériels de bureaux	SSS suffisamment dotés en mobiliers et matériels de bureaux	Ministre en charge du budget/INSD/
	Activité 2.2.2.2 : Acquisition de Logiciels informatiques pour les SSS	Bordereau de livraison des logiciels informatiques pour les SSS	Archives de la Direction des affaires administratives et financières des SSS	SSS faiblement dotés en logiciels informatiques	SSS dotés en logiciels informatiques nécessaires	Ministre en charge du budget/INSD/
	Activité 2.2.2.3 : Acquisition de matériels informatiques pour les SSS	Bordereau de livraison des matériels informatiques pour les SSS	Archives de la Direction des affaires administratives et financières des SSS	SSS insuffisamment dotés en matériels	SSS insuffisamment dotés en matériels	Ministre en charge du budget/INSD/
Résultat attendu 2.2.3 : les services statistiques sont dotés de matériels roulants	Activité 2.2.3.1 : Dotation du SSN en matériels roulants	Bordereau de livraison des matériels roulants aux différents services du SSN	Archives de la Direction des affaires administratives et financières des SSS	SSS insuffisamment dotés de matériels roulants	Au moins la moitié des SSS doté d'au moins une voiture	Ministre en charge du budget/INSD/
		Bordereau de livraison des matériels roulants à l'INSD	Archives de la Direction des affaires administratives et financières de l'INSD	Néant		Ministre en charge du budget/INSD/
	Activité 2.2.3.2 : Entretien des matériels roulants	Bons d'entretien des matériels roulants	Archives de la Direction des affaires administratives et financières des SSS	Néant	Bons d'entretien des matériels roulants délivrés systématiquement	Ministre en charge du budget/INSD/
<i>Objectif opérationnel 2.3 : Renforcer les capacités financières</i>						
Résultat 2.3.1 : Un Fonds national pour le financement durable de la statistique est créé et doté en ressources	Activité 2.3.1.1 : Réalisation et approbation de l'étude sur la mise en place du Fonds National de Développement de la Statistique à Djibouti (FNDS)	Rapport de l'étude sur la mise en place du FNDS examiné et approuvé	Rapport d'activités INSD	Néant	Etude sur la mise en place du FNDS approuvée	CSS- Ministre en charge du budget/INSD
	Activité 2.3.1.2 : Adoption du texte créant le fonds	Décret sur la création du fonds publié	Journal officiel	Néant	FNDS créé	CSS- Ministre en charge du budget/INSD

Résultats attendus	Activités programmées	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Référence/ Situation SNDS 2011-2015	Cible	Structure responsable
	Activité 2.3.1.3 : Mise en place du Comité de gestion du Fonds	Arrêté ministériel mettant en place le Comité de gestion du Fonds	Journal officiel	Néant	Comité de gestion du Fonds mis en place	CSS- Ministre en charge du budget/INSD
Résultat 2.3.2 : Une stratégie de mobilisation de ressources complémentaires est mise en place	Activité 2.3.2.1 : Organisation d'une table ronde avec les PTF sur le financement de la SNDS 2018-2022	Une table ronde avec les PTF sur le financement de la SNDS 2018-2022 est organisée	Rapport de la table ronde	Néant	Table ronde avec les PTF sur le financement de la SNDS 2018-2022 est organisée	CSS- Ministre en charge du budget/INSD
Résultat 2.3.3 : les activités courantes de statistiques sont régulièrement financées sur le budget national	Activité 2.3.3.1 : Inscription dans le budget de l'Etat d'une ligne pour le financement des activités courantes	Acte ministériel relatif à l'inscription dans le budget de l'Etat d'une ligne pour le financement des activités courantes	Loi des finances	Néant	Au moins une dizaine de lignes budgétaires pour le financement des activités courantes inscrites dans le budget de l'Etat.	CSS- Ministre en charge du budget/INSD

10.3 Axe stratégique III : Amélioration de la production statistique

Résultats attendus	Activités programmées	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Référence/ Situation SNDS 2011-2015	Cible	Structure responsable
<i>Objectif opérationnel 3.1 : Disposer de données de qualité dans tous les domaines</i>						
Résultat attendu 3.1.1 : les enquêtes auprès des ménages et les recensements sont réalisés selon les normes et standards internationaux requis en utilisant les NTIC	Activité 3.1.1.1 : Préparation et réalisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat	Document de Projet du Recensement Général de la Population et de l'Habitat disponible	Rapport d' activité de l'INSD/ Rapport RGPH Site internet INSD	RGPH de 2009	RGPH réalisée et les résultats publiés	INSD/
	Activité 3.1.1.2 : Préparation et réalisation du Recensement général des entreprises	Résultats du recensement des entreprises publiés	Rapport d' activité de l'INSD/ Rapport du recensement des entreprises Site internet INSD	Néant	Recensement des entreprises réalisé et les résultats publiés	INSD/MEF
	Activité 3.1.1.3 : Réalisation d'une Enquête Djiboutienne auprès des ménages pour les indicateurs sociaux (EDAM) / Enquête consommation	Résultats l'EDAM disponibles	Rapport de l'EDAM/ Rapport d'activité de l'INSD Site internet INSD	2017	L'EDAM réalisée et les résultats largement diffusés	INSD
	Activité 3.1.1.4 : Réalisation d'une Enquête de santé de la famille (EDSF) ou DHS	Résultats de l'EDSF publiés	Rapport de l'EDSF/ Rapport d'activité de l'INSD Site internet INSD	2012	L'EDSF réalisée et les résultats largement diffusés	INSD
	Activité 3.1.1.5 : Réalisation d'une Enquête emploi et du secteur informel	Résultats de l'enquête emploi publiés	Rapport de l'enquête/ Rapport d'activité de l'INSD Site internet INSD	2015	L'Enquête emploi et du secteur informel réalisée et les résultats largement diffusés	INSD
	Activité 3.1.1.6 : Réalisation d'une Enquête Djiboutienne auprès des ménages sur la consommation des énergies (EDAM-Energie)	Résultats de l'EDAM Energie diffusés	Rapport de l'EDAM-Energie/ Rapport d'activité de l'INSD Site internet INSD	2004	L'EDAM-Energie réalisée et les résultats publiés	INSD
	Activité 3.1.1.7 : Réalisation d'une enquête sur la migration	Résultats de l'enquête sur la migration publiés	Rapport de l'enquête sur la migration/ Rapport d'activité de l'INSD Site internet INSD	Néant	L'enquête sur la migration réalisée et les résultats publiés	INSD

Résultats attendus	Activités programmées	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Référence/ Situation SNDS 2011-2015	Cible	Structure responsable
	Activité 3.1.1.8 : Réalisation d'une enquête de couverture vaccinale	Résultats de l'enquête de couverture vaccinale diffusés	Rapport de l'enquête de couverture vaccinale/ Rapport d'activité de l'INSD Site internet INSD	2014	Au moins une enquête de couverture vaccinale réalisée et les résultats publiés	INSD
	Activité 3.1.1.9 : Réalisation d'une enquête sur la nutrition	Résultats de l'enquête sur la nutrition diffusés	Rapport de l'enquête sur la nutrition Site internet INSD	2013	Au moins une enquête sur la nutrition réalisée et les résultats publiés	INSD
	Activité 3.1.1.10 : Réalisation d'une enquête auprès des ménages sur l'accès et l'utilisation des TIC	Rapport sur l'évolution des TIC à Djibouti	Rapport d'activités Ministère de la Communication	Non réalisée	Rapport sur l'évolution des TIC disponible	Direction de la Planification et du Suivi-Evaluation/INSD
	Activité 3.1.1.11 : Réalisation d'enquêtes spécifiques auprès des ménages (violences fondées sur le genre; femmes handicapées, femmes en uniforme, etc.)	Rapports d'enquêtes spécifiques auprès des ménages (violences fondées sur le genre, femmes en uniforme, etc.) disponibles	Rapport d'activités Direction des Etudes Statistique de planification et des suivi-évaluation du MFF	Non réalisée	Rapports des enquêtes spécifiques auprès des ménages diffusés	Direction des Etudes Statistique de planification et des suivi-évaluation du MFF
	Activité 3.1.1.12 : Réalisation des enquêtes sur le domaine de l'habitat	Rapports des enquêtes sur le domaine de l'habitat disponibles	Rapport d'activité du MHU	Insuffisance de données statistiques	Deux enquêtes réalisées et les résultats publiés	Agence de Réhabilitation Urbaine et du Logement Social du MUH
	Activité 3.1.1.13 : Réalisation d'une enquête sur la sécurité alimentaire et enquêtes annuelles de suivi	Rapport de l'enquête sur la sécurité alimentaire et enquêtes annuelles de suivi diffusé	Rapport de l'enquête/ Rapport d'activité de l'INSD Site internet INSD	Enquête annuelle réalisée en 2017	Rapport de l'enquête diffusé	INSD
	Activité 3.1.1.14 : Réalisation d'un Recensement général des parcs automobiles	Direction des statistiques, des études et affaires juridiques MET	Rapport du Recensement général des parcs automobiles	Non disponible	Rapport du Recensement général des parcs automobiles diffusé	Direction des statistiques, des études et affaires juridiques MET

Résultats attendus	Activités programmées	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Référence/ Situation SNDS 2011-2015	Cible	Structure responsable
	Activité 3.1.1.15 : Réalisation d'une enquête sur la sécurité routière.	Direction des statistiques, des études et affaires juridiques MET	Rapport de l'enquête sur la sécurité routière.	Non disponible	Rapport de l'enquête sur la sécurité routière diffusé	Direction des statistiques, des études et affaires juridiques MET
	Activité 3.1.1.16 : Réalisation d'une enquête sur la sécurité martine	Direction des statistiques, des études et affaires juridiques MET	Rapport de l'enquête sur la sécurité martine	Non disponible	Rapport de l'enquête sur la sécurité martine diffusé	Direction des statistiques, des études et affaires juridiques MET
	Activité 3.1.1.17 : Réalisation d'une enquête sur le transport des marchandises dans le sous-secteur du transport routier	Direction des statistiques, des études et affaires juridiques MET	Rapport de l'enquête sur le transport des marchandises dans le sous-secteur du transport routier	Non disponible	Rapport de l'enquête sur le transport des marchandises dans le sous-secteur du transport routier diffusé	Direction des statistiques, des études et affaires juridiques MET
	Activité 3.1.1.18 : Mise en place d'un cadre nationale d'assurance qualité (CNAQ)	Un cadre national d'assurance qualité est élaboré et adopté	Document cadre national d'assurance qualité élaboré et adopté	Non disponible	Introduction de la démarche qualité dans le processus de production des statistiques officielles	INSD
Résultat attendu 3.1.2 : les statistiques économiques sont régulièrement produites selon les normes internationales	Activité 3.1.2.1 : Mise en place d'un système de production de l'indice du chiffre d'affaires (ICA) pour le commerce et les services	Système de production de l'indice du chiffre d'affaires (ICA) pour le commerce et les services mis en place	Rapport d'activité de l'INS Site internet INSD	Non réalisée	Système de production de l'ICA pour le commerce et les services mis en place	INSD
	Activité 3.1.2.2 : Mise en place de l'indice du prix de la production industrielle (IPPI) et refonte de l'indice de production industrielle (IPI).	IPPI et refonte de l'IPI mis en place	Rapport d'activité de l'INS Site internet INSD	Non réalisée	IPPI et refonte de l'IPI mis en place	INSD
	Activité 3.1.2.3 : Réalisation d'une enquête sur les marges du commerce et du transport	Résultats de l'enquête sur les marges du commerce et du transport publiés	Rapport de l'enquête sur les marges du commerce et du transport/ Rapport d'activité de l'INS Site internet INSD	Non réalisée	L'enquête sur les marges du commerce et du transport réalisée	INSD

Résultats attendus	Activités programmées	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Référence/ Situation SNDS 2011-2015	Cible	Structure responsable
	Activité 3.1.2.4 : Réalisation d'une enquête sur les ISBLM	Résultats de l'enquête sur les ISBLM publiés	Rapport de l'enquête sur les ISBLM/ Rapport d'activité de l'INS Site internet INSD	Non réalisée	L'enquête sur les ISBLM réalisée	INSD
	Activité 3.1.2.5 : Réalisation d'une enquête sur les auxiliaires de transport	Résultats de l'enquête sur les auxiliaires de transport diffusés	Rapport de l'étude diagnostique sur les enfants non scolarisés/ Rapport d'activité de l'INS Site internet INSD	Non réalisée	L'enquête sur les auxiliaires de transport réalisée	INSD
	Activité 3.1.2.6 : Reconstitution des séries longues des Comptes nationaux	Séries longues des Comptes nationaux reconstituées et éditées	Rapport d'activité de l'INSD Site internet INSD	Néant	Séries longues des Comptes nationaux reconstituées et éditées	INSD
	Activité 3.1.2.7 : Production de l'Indice des prix à la consommation (IHPC)	Indice des prix à la consommation (IHPC) régulièrement produit	Rapport d'activités INSD et Site internet INSD	Réalisée	Indice des prix à la consommation (IHPC) disponible	INSD
	Activité 3.1.2.8 : Production de l'annuaire statistique du commerce extérieur	Annuaire statistique du commerce extérieur	Site internet/INSD et Rapport d'activités INSD	Réalisée	Annuaire statistique du commerce extérieur disponible	INSD
	Activité 3.1.2.9 : Production du Tableau des Opérations financières de l'Etat (TOFE)	Tableau des Opérations financières de l'Etat (TOFE)	Site internet et Rapport d'activités MEF	Réalisée	Tableau des Opérations financières de l'Etat (TOFE) disponible	MEF
	Activité 3.1.2.10 : Production de la Balance des Paiements	Balance des Paiements	Site internet Banque centrale de Djibouti	Réalisée	Balance des Paiements disponible	BCD
	Activité 3.1.2.11 : Production de la situation monétaire de Djibouti	Situation monétaire produite	Site internet BCD	Réalisée	Situation monétaire produite	BCD
	Activité 3.1.2.12 : Production d'une note de conjoncture	Note de conjoncture produite et diffusée	Site internet et Rapport d'activités MEF	Non disponible	Note de conjoncture produite et diffusée régulièrement	

Résultats attendus	Activités programmées	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Référence/ Situation SNDS 2011-2015	Cible	Structure responsable
Résultat attendu 3.1.3 : les statistiques de sources administratives (annuaires statistiques, bulletins etc.) sont régulièrement produites	Activité 3.1.3.1 : Production Annuaire de Djibouti	Annuaire statistique	Annuaire statistique disponible	réalisée	Annuaire statistique disponible	INSD/SSN
	Activité 3.1.3.2 : Production du bulletin Djibouti en chiffres	Bulletin Djibouti en chiffres réalisé	Site internet INSD Rapport d'activités INSD	Néant	Bulletin Djibouti en chiffres disponible	INSD
	Activité 3.1.3.3 : Mise en place d'un nouveau système de collecte de données	Un nouveau système de collecte de données mis en place	Rapport d'activités du MENFOP	Réalisée	Nouveau système de collecte de données en place	Direction de la Planification/ MENFOP
	Activité 3.1.3.4 : Production et diffusion de l'annuaire statistique de l'éducation	Annuaire statistique de l'éducation disponible	Rapport d'activités du MENFOP	Réalisée	Annuaire statistique de l'éducation disponible	Direction de la Planification/ MENFOP
	Activité 3.1.3.5 : Production de l'annuaire statistique du tourisme	Annuaire statistique du tourisme	Rapport d'activité du ministère en charge du tourisme	Non réalisée	Annuaire statistique du tourisme diffusé	Office national du tourisme Ministère du tourisme
	Activité 3.1.3.6 : Production d'un bulletin semestriel d'informations sur la santé	Bulletin semestriel d'informations sur la santé	Rapport d'activités Ministère de la Santé Publique	Insuffisance de la diffusion	Bulletin semestriel d'informations sur la santé diffusé	Ministère de la Santé
	Activité 3.1.3.7 : Production de l'annuaire statistique du transport	Annuaire statistique du transport	Rapport d'activités Ministère statistique du transport	Non réalisée	Annuaire statistique du transport disponible	La direction des statistiques, des études prospectives et des affaires juridiques
	Activité 3.1.3.8 : Organisation et production des indicateurs sur la criminalité et la justice pénale	Indicateurs sur la criminalité et la justice pénale produits	Annuaire statistique de Djibouti Site internet INSD	Non réalisée	Indicateurs sur la criminalité et la justice pénale diffusés	INSD/Ministère de la justice/Police

Résultats attendus	Activités programmées	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Référence/ Situation SNDS 2011-2015	Cible	Structure responsable
	Activité 3.1.3.10 : Mise en place d'une base de données sur les TIC	Base de données disponibles	Rapport d'activité du Ministère de la communication	Non déterminé	Base de données mise en place	Direction de la Planification et du S&E du Ministère communication
	Activité 3.1.3.10 : Evaluation des projets réalisés dans le cadre de la SCAPE et du SSI (Schéma Stratégique Intégré)	Evaluation réalisé	Rapport d'évaluation des projets de la SCAPE et du SSI	Non déterminé	Rapport d'évaluation des projets de la SCAPE et du SSI disponible	Direction de la Planification et du S&E du Ministère communication
	Activité 3.1.3.11 : Elaboration d'un bulletin de statistique sur le travail	Bulletin statistique disponible	Rapport d'activité du Ministère de travail/INAP	Non déterminée	Au moins un bulletin élaboré et diffusé	Ministère de travail/INAP
	Activité 3.1.3.12 : Collecte, la centralisation et la production des données statistique genre	Annuaire statistique genre disponible	Rapport d'activité de l'Observatoire genre du MFF	Non déterminée	Un annuaire statistique genre diffusé chaque année	Direction des études statistiques et l'Observatoire genre du MFF
	Activité 3.1.3.13 : Elaboration des bulletins statistiques sur la petite enfance	Bulletin mensuel et annuel de la petite enfance diffusé	Rapport d'activités Direction des Etudes Statistique de planification et des suivi-évaluation du MFF	Non déterminée	Bulletin mensuel et annuel de la petite enfance régulièrement diffusé	Direction des études statistiques et l'Observatoire genre du MFF
	Activité 3.1.3.14 : Collecte, traitement et diffusion des données statistique sur les décès et la gestion des cimetières	Système d'information sur la gestion des cimetières disponible	Rapport d'activités du WAKF	Non déterminée	Rapports sur la gestion des informations collectées régulièrement produits	Service du WALK
	Activité 3.1.3.15 : Collecte, du traitement et du stockage des données statistiques du SIMT	Tableau de bord pour le suivi de l'évolution des IMT élaboré	Rapport d'activité de l'ANEFIP	Non déterminée	Un tableau de bord pour le suivi de l'évolution des IMT élaboré	Observatoire /ANEFIB

Résultats attendus	Activités programmées	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Référence/ Situation SNDS 2011-2015	Cible	Structure responsable
	Activité 3.1.3.16 : Mise en place d'un dispositif de collecte, du traitement et du stockage des données de l'état civil	Dispositif de collecte, du traitement et du stockage des données de l'état civil mis en place	Rapport d'activité de la Direction de la population Rapport de mise en œuvre de la SNDS	Dispositif non disponible	Un dispositif opérationnel de collecte, du traitement et du stockage des données de l'état civil mis en place	Direction de la population
	Activité 3.1.3.17 : Inventaire et renseignement de la situation de référence de la matrice des Indicateurs ODD	Inventaire et renseignement de la situation de référence de la matrice des Indicateurs ODD	Rapport d'activité de l'INSD	Non réalisée	Inventaire et renseignement de la situation de référence de la matrice des Indicateurs ODD	INSD/SSS
	Activité 3.1.3.18 : Production de l'annuaire statistique de l'habitat	Annuaire statistique publié	Rapport d'activité du MHU	Insuffisance de données statistiques	Annuaire statistique régulièrement publiés	Direction du fonds de l'habitat du MUH
Résultat 3.1.4 : les outils statistiques (recensements, enquêtes et statistiques administratives) sont adaptés et diffusés	Activité 3.1.4.1 : Vulgarisation des nomenclatures d'activités (NAEMA) et de produits (NOPEMA) des Etats membres d'AFRISTAT révisées/ adaptées	Nomenclatures d'activités et de produits (NAD et NOPROD) diffusées	NAD et NOPROD disponibles	Non réalisée	Nomenclatures d'activités (NAEMA) et de produits (NOPEMA) des Etats membres d'AFRISTAT adaptées et vulgarisées	CSS/INSD
	Activité 3.1.4.2 : Harmonisation des définitions, concepts, méthodes, normes et dates de productions statistiques au sein du SIMT	Manuel des concepts, des définitions, des méthodes, des normes et dates de productions statistiques du SIMT disponible	Rapport d'activité de l'ANEFIP	Non réalisée	Le manuel statistique du SIMT bien approprié et appliqué	ANEFIP/INSD
	Activité 3.1.4.3 : Réalisation des projections démographiques	Document de projections démographiques disponibles	Site internet de la DISED	RGPH 2009	Le document de projections démographiques diffusé	DISED

Résultats attendus	Activités programmées	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Référence/ Situation SNDS 2011-2015	Cible	Structure responsable
<i>Objectif opérationnel 3.2 : Améliorer la couverture et la désagrégation des données</i>						
Résultat 3.2.1 : La couverture géographique et la désagrégation des données sont prises en compte dans la production statistique	Activité 3.2.1.1 : Renforcement de l'analyse genre et régionale des données	Document de renforcement de l'analyse genre et régionale des données	Rapport d'activités INSD/SSS	Document d'analyse genre et régionale des données	Document de renforcement de l'analyse genre et régionale des données disponible	INSD/SSS
	Activité 3.2.1.2 : Prise en compte de la désagrégation des données dans la conception et l'exploitation des enquêtes et recensements	Document de prise en compte de la désagrégation des données dans la conception et l'exploitation des enquêtes et recensements	Rapport d'activités INSD/SSS	Néant	Prise en compte de la désagrégation des données dans la conception et l'exploitation des enquêtes et recensements	INS/SSS
	Activité 3.2.1.3 : Réalisation d'une étude sur les activités des femmes dans le secteur informel	Rapport de l'étude disponible	Rapport d'activités Direction des Etudes Statistique de planification et des suivi-évaluation du MFF	Non disponible	Rapport de l'étude diffusé	Direction des Etudes Statistique de planification et des suivi-évaluation du MFF

10.4 Consolidation du système d'archivage et de la diffusion et amélioration de la communication

Résultats attendus	Activités programmées	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Référence/ Situation SNDS 2011-2015	Cible	Structure responsable
<i>Objectif opérationnel 4.1 : Assurer une meilleure diffusion de la production statistique</i>						
Résultat attendu 4.1.1 : Les données statistiques sont largement diffusées et accessibles aux utilisateurs	Activité 4.1.1.1 : Elaboration, adoption et mise en œuvre d'une politique de diffusion de l'information statistique pour le SSN	Politique de diffusion de l'information statistique pour le SSN élaborée, adoptée et mise en œuvre	Rapport d'activité SSN/Rapport annuel sur le fonctionnement du SSN	Néant	Politique de diffusion de l'information statistique pour le SSN élaborée, adoptée et mise en œuvre	INSD/CSS
	Activité 4.1.1.2 : Collecte et diffusion sur le site internet de l'INSD de l'ensemble des productions statistiques du SSN	Ensemble des productions statistiques du SSN des productions statistiques du SSN collectées et diffusées sur le site internet de l'INSD	Site internet de l'INSD/Rapport annuel sur le fonctionnement du SSN	Néant	Ensemble des productions statistiques du SSN collectées et diffusées sur le site internet de l'INSD	INS/SSS
	Activité 4.1.1.3 : Diffusion des statistiques importantes notamment l'IHPC dans les médias	Les produits statistiques diffusés sur les médias (journal)	Rapport d'activité de l'INSD	Néant	Les produits statistiques diffusés sur les médias	INSD
	Activité 4.1.1.4 : Développement d'une plateforme Internet pour l'Observatoire	Nombre d'offres d'emploi accessibles sur le site de l'ANEFIP	Site Internet de l'ANEFIP	Néant	Les offres d'emplois, les profils des demandeurs d'emplois sont consultables en ligne	SNE/ ANEFIP
Résultat attendu 4.1.2 : L'infrastructure numérisée de stockage, d'archivage et de diffusion des produits statistiques est renforcée	Activité 4.1.2.1 : Poursuite de l'alimentation de la base de données "Open Data"	Nombre d'enquêtes documentées, archivées et mises en ligne	Rapport d'activité de l'INSD Site Internet de l'INSD	Existence de la Base	100% des enquêtes réalisées l'INSD archivées et mises en ligne	INSD
	Activité 4.1.2.2 : Création et mise à jour d'un plateforme de centralisation des données statistique de la petite enfance	Plateforme de centralisation des données statistique de la petite enfance disponible	Rapport d'activité Direction des études statistiques et l'Observatoire genre du MFF	Non définie	Plateforme créée et opérationnelle	Direction des études statistiques et l'Observatoire genre du MFF

Résultats attendus	Activités programmées	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Référence/ Situation SNDS 2011-2015	Cible	Structure responsable
<i>Objectif opérationnel 4.2 : Renforcer la communication et promouvoir la culture statistique;</i>						
Résultat attendu 4.2.1 : Une stratégie de communication du SSN est adoptée et mise en œuvre.	Activité 4.2.1.1 : Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication du SSN	Stratégie de communication du SSN élaborée et mise en œuvre	Rapport annuel sur le fonctionnement du SSN	Néant	Stratégie de communication du SSN élaborée et mise en œuvre	INSD/SSS
Résultat attendu 4.2.2 : Des sessions de formation et d'information sont organisées à l'intention des utilisateurs	Activité 4.2.2.1 : Organisation des journées africaines et mondiales de la statistique	Journées africaines et mondiales organisées	Rapport d'activité de l'INSD Site internet de l'INSD	Une célébration annuelle	Célébration de journée de la statistique africaine	INSD
	Activité 4.2.2.2 : Organisation sessions de formation et d'information à l'intention des acteurs du SSN (utilisateurs-producteurs)	Nombre de sessions de formation et d'information à l'intention des acteurs du SSN (utilisateurs-producteurs) organisé	Rapport d'activité de l'INSD	Néant	Au moins une formation par an	INSD
	Activité 4.2.2.3 : Organisation de rencontres de plaidoyer avec les institutions nationales publiques et privées	Nombre de rencontres de plaidoyer avec les institutions nationales publiques et privées organisé	Rapport d'activité de l'INSD	Néant	Organisation d'au moins une rencontre de plaidoyer par semestre	INSD
<i>Objectif opérationnel 4.3 : Promouvoir la valorisation des données statistiques</i>						
Résultat attendu 4.3.1 : Des rapports d'analyse approfondie des résultats d'enquêtes sont élaborés	Activité 4.3.1.1 : Signature et mise en œuvre des accords de partenariat avec les centres de recherche et l'Université de Djibouti	Accords de partenariat avec les Universités signés et mis en œuvre	Rapport d'activité de l'INS/ Les archives des universités et de l'INSD	Néant	Accords de partenariat avec les Universités signés et mis en œuvre	INSD
	Activité 4.3.1.2 : Publication des rapports d'analyse approfondie de données	Nombre de rapports d'analyse approfondie élaborés et diffusés	Rapport d'activité de l'INSD Site internet INSD	Néant	Au moins un rapport d'analyse approfondie des données est publié chaque année	INSD

11 PLAN D' ACTIONS DE MISE EN ŒUVRE DE LA SNDS (EN FDJ)

N°	Résultats attendus	Activités programmées	Structure Responsable	2018	2019	2020	2021	2022	Total	Etat	PTF	A rechercher	
Objectif opérationnel 1.1. Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire du SSN				0	4 143 570	1 681 500	0	0	5 825 070	1 681 500	0	4 143 570	
1	Résultat 1.1.1°: La Loi statistique et ses textes d'application sont révisés	Activité 1.1.1.1°: Révision de la loi n°124 /AN/11/6ème L du 20 novembre 2011	INSD/CSS		4 143 570				4 143 570			4 143 570	
2		Activité 1.1.1.2°: Promulgation la Loi révisée	INSD/CSS									0	
3		Activité 1.1.1.3°: Révision des textes d'application de la nouvelle loi statistique	INSD/CSS										
4		Activité 1.1.1.4°: Mise en place de textes régissant les échanges des fichiers administratifs au sein du SSN	INSD/CSS						0				0
5	Résultat 1.1.2°: Une large diffusion de la Loi statistique et ses textes d'application est assurée	Activité 1.1.2.1°: Organisation d'ateliers de vulgarisation de la Loi statistique et ses textes d'application.	INSD/CSS			442 500			442 500	442 500		0	
6		Activité 1.1.2.2°: Diffusion de la Loi Statistique et ses textes d'application	INSD/CPS			1 239 000			1 239 000	1 239 000		0	
Objectif opérationnel 1.2 : Améliorer le cadre organisationnel de l'INSD				0	12 319 200	531 000	531 000	531 000	13 912 200	2 124 000	0	11 788 200	
7	Résultat 1.2.1°: La DISED est érigée en un INSD opérationnel	Activité 1.2.1.1°: Adoption et promulgation de loi créant l'INSD et ses textes d'application	INSD						0			0	
8		Activité 1.2.2.2°: Nomination les dirigeants de l'INSD	INSD/PM						0			0	
9		Activité 1.2.2.3°: Mise en place le Conseil d'administration de l'INSD	PM/CSS/INSD						0			0	
10		Activité 1.2.2.4°: Elaboration et mise en place les outils de gestion de l'INSD	INSD/CA		9 929 700				9 929 700				9 929 700
11	Résultat 1.2.2 : Le cadre organique de l'INSD est opérationnel	Activité1. 2.2.1 : Mise en place du nouvel organigramme de l'INSD	INSD/CA/PM						0			0	
12		Activité 1.2.2.2 : Définition des profils des postes de l'organigramme	INSD/CA/PM		1 858 500				1 858 500			1 858 500	
13		Activité : 1.2.2.3°: Recrutement du personnel selon le profil des postes définis.	INSD/CA/PM		531 000	531 000	531 000	531 000	2 124 000	2 124 000			0

N°	Résultats attendus	Activités programmées	Structure Responsable	2018	2019	2020	2021	2022	Total	Etat	PTF	A rechercher
Objectif opérationnel 1.3 : Renforcer la coordination et la programmation statistique				26 070 684	1 451 400	3 575 400	1 451 400	3 522 300	36 071 184	1 911 600	31 681 584	2 478 000
13	Résultat 1.3.1: Le Conseil Supérieur de la statistique (CSS) est opérationnel	Activité 1.3.1.1 : Signature des textes réglementaires de désignation des membres du CSS	INSD/CSS						0			0
14		Activité 1.3.1.2 : Mise en place du Secrétariat Technique Permanent au sein de l'INSD	INSD/CSS		212 400	212 400	212 400	212 400	849 600	849 600		0
15		Activité 1.3.1.3 : Organisation des réunions statutaires du CSS	CSS/INSD						0			0
17	Résultat 1.3.2: Le cadre de programmation est amélioré	Activité 1.3.2.1 : Organisation des réunions du le Comité des programmes statistiques et de méthodologies (CPSM)	INSD/CSS		177 000	177 000	177 000	177 000	708 000	708 000		0
18		Activité 1.3.2.2 : Elaboration de la SNDS 2018-2022	DISED/CSS/CP PSM	26 070 684					26 070 684		26 070 684	0
19		Activité 1.3.2.3 : Elaboration du programme annuel d'activités statistiques (PAAS) du SSN	INSD/CSS/CP SM						0			0
20		Activité 1.3.2.4 : Elaboration du rapport annuel sur le fonctionnement du SSN/suivi de la mise en œuvre de la SNDS	INSD/CSS/CP SM		619 500	619 500	619 500	619 500	2 478 000			2 478 000
21		Activité 1.3.2.5 : Evaluation mi-parcours de la SNDS 2018-2022	INSS/CSS/CP SM			2 124 000			2 124 000		2 124 000	0
22		Activité 1.3.2.6 : Evaluation finale de la SNDS 2018-2022	CSS-INS-SSS					2 070 900	2 070 900		2 070 900	0
23		Activité 1.3.2.7 : Création du Comité de validation de la Balance des paiements	Banque Centrale de Djibouti						0		0	0
24		Activité 1.3.2.8 : Organisation des réunions du Comité de validation de la Balance des paiements	Banque Centrale de Djibouti						0		0	0
25		Activité 1.3.2.9 : Revue à mi-parcours de la SCAPE	Direction de l'économie						0		0	0

N°	Résultats attendus	Activités programmées	Structure Responsable	2018	2019	2020	2021	2022	Total	Etat	PTF	A rechercher
26	Résultat 1.3.3 : Un cadre de rencontre entre producteurs, utilisateurs et PTF est mis en place et fonctionnel	Activité 1.3.3.1 : Organisation des réunions entre producteurs, utilisateurs et PTF	INSD		354 000	354 000	354 000	354 000	1 416 000		1 416 000	0
27		Activité 1.3.3.2 : Mise en place du groupe des PTF et organisation des réunions du groupe	INSD		88 500	88 500	88 500	88 500	354 000	354 000		0
Objectif opérationnel 1.4 : Améliorer le fonctionnement des services statistiques sectoriels				0	2 596 500	1 327 500	1 327 500	1 327 500	6 579 000	1 062 000	3 393 000	2 124 000
28	Résultat 1.4.1 : Les services statistiques dans les départements ministériels sont opérationnels et dotés de ressources adéquates	Activité 1.4.1.1 : Elaboration d'un plan d'actions et de budget prévisionnel annuel de chaque service statistique sectoriel.	CSS-INSD-SSS		265 500	265 500	265 500	265 500	1 062 000	1 062 000		0
29		Activité 1.4.1.2 : Création et organisation d'un service statistique fonctionnel au sein du Ministère en charge de l'environnement	Ministère en charge de l'environnement		900 000	265 500	265 500	265 500	1 696 500		1 696 500	0
30		Activité 1.4.1.3 : Création et organisation d'un service statistique fonctionnel au sein du Ministère de l'agriculture	Ministère agriculture		900 000	265 500	265 500	265 500	1 696 500		1 696 500	0
31		Activité 1.4.1.4 : Appui technique de l'INSD aux sectoriels dans les travaux statistiques	INSD		531 000	531 000	531 000	531 000	2 124 000			2 124 000
TOTAL AXE STRATEGIQUE N°1				26 070 684	20 510 670	7 115 400	3 309 900	5 380 800	62 387 454	6 779 100	35 074 584	20 533 770
Objectif opérationnel 2.1 : Disposer en quantité et en qualité des ressources humaines				26 000 000	83 438 530	90 120 280	78 059 500	78 059 500	355 677 810	73 600 000	264 638 000	17 439 810
32	Résultat attendu 2.1.1 : Les capacités du personnel du SSN sont régulièrement renforcées	Activité 2.1.1.1 : Elaboration et adoption d'un plan de formation continue des agents du SSN	INSD-MEF-SSS		5 379 030				5 379 030			5 379 030
33		Activité 2.1.1.2 : Signature des accords avec les centres de formation au niveau national pour renforcer les capacités des cadres du SSN	INSD						0			0
34		Activité 2.1.1.3 : Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'un centre chargé de la formation professionnelle au sein de l'INSD	INSD			4 350 660			4 350 660			4 350 660
35		Activité 2.1.1.4 : Préparation des concours d'entrée dans les grandes écoles statistiques	INSD		619 500	619 500	619 500	619 500	2 478 000		2 478 000	0

N°	Résultats attendus	Activités programmées	Structure Responsable	2018	2019	2020	2021	2022	Total	Etat	PTF	A rechercher	
36		Activité 2.1.1.5 : Financement des bourses d'études	INSD		15 600 000	15 600 000	15 600 000	15 600 000	62 400 000		62 400 000	0	
37		Activité 2.1.1.6 : Mise en œuvre du plan de formation continue des agents du SSN (renforcement des capacités des agents en cours d'emploi)	INSD-MEF-SSS			7 710 120			7 710 120			7 710 120	
38		Activité 2.1.1.7 : Renforcement des capacités des cadres de la direction de la planification en gestion des politiques éducatives	Direction de la Planification/ MENFOP		35 440 000	35 440 000	35 440 000	35 440 000	141 760 000		141 760 000	0	
39		Activité 2.1.1.8 : Renforcement des capacités des cadres de la direction de la planification en analyse des données statistiques	Direction de la Planification/ MENFOP	26 000 000					26 000 000		26 000 000	0	
40		Activité 2.1.1.9 : Renforcement des capacités des cadres des services centraux et des inspections dans l'analyse et l'interprétation des données éducatives	Direction de la Planification/ MENFOP		8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	32 000 000		32 000 000	0	
41		Activité 2.1.1.10 : Renforcement des capacité institutionnel de la direction des études statistique et de l'observatoire genre	Direction des Etudes Statistique de planification et des suivi-évaluation du MFF		2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	8 000 000	8 000 000			0
42		Activité 2.1.1.11 : Renforcement des capacité institutionnel du personnel du MHU dans le domaine statistique et suivi évaluation	Agence de Réhabilitation Urbaine et du Logement Social du MUH		2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	8 000 000	8 000 000			0
43		Résultat attendu 2.1.2°: Les diplômés des écoles de formation statistiques sont recrutés et affectés dans les services du SSN	Activité 2.1.2.1°: Recrutement de diplômés en statistique/démographie	Ministre en charge du budget / INSD/ MFP/SSN		7 680 000	7 680 000	7 680 000	7 680 000	30 720 000	30 720 000		0
44	Activité 2.1.2.2°: Recrutement des autres types de personnels spécialisés		Ministre en charge du budget / INSD/ MFP/SSN		6 720 000	6 720 000	6 720 000	6 720 000	26 880 000	26 880 000		0	

N°	Résultats attendus	Activités programmées	Structure Responsable	2018	2019	2020	2021	2022	Total	Etat	PTF	A rechercher
Objectif opérationnel 2.2 : Renforcer les capacités matérielles				0	279 430 000	221 111 000	221 465 000	220 934 000	942 940 000	54 000 000	840 000 000	48 940 000
45	Résultat attendu 2.2.1.°: Des locaux du SSN sont rénovés	Activité 2.2.1.1°: Construction d'un nouveau siège pour l'INSD et équipement	Ministre en charge du budget/INSD/		200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	800 000 000		800 000 000	0
46		Activité 2.2.1.2 : Rénovation des locaux de certains services sectoriels	Ministre en charge du budget/INSD/		40 000 000				40 000 000		40 000 000	0
47	Résultat attendu 2.2.2°: les services statistiques sont dotés de mobiliers de bureau, matériels informatiques et logiciels	Activité 2.2.2.1 : Dotation des SSS en mobiliers et matériels de bureaux	Ministre en charge du budget/INSD/		885 000	1 416 000	1 770 000	885 000	4 956 000			4 956 000
48		Activité 2.2.2.2 : Acquisition de Logiciels informatiques pour les SSS	Ministre en charge du budget/INSD/		850 000			354 000	1 204 000			1 204 000
49		Activité 2.2.2.3 : Acquisition de matériels informatiques pour les SSS	Ministre en charge du budget/INSD/		4 425 000	4 425 000	4 425 000	4 425 000	17 700 000			17 700 000
50	Résultat attendu 2.2.3 : les services statistiques sont dotés de matériels roulants	Activité 2.2.3.1 : Dotation du SSN en matériels roulants	Ministre en charge du budget/INSD/		9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	36 000 000	18 000 000		18 000 000
51		Activité 2.2.3.2 : Dotation de l'INSD en matériels roulants	Ministre en charge du budget/INSD/		22 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	36 000 000	36 000 000		0
52		Activité 2.2.3.3 : Entretien des matériels roulants	Ministre en charge du budget/INSD/		1 770 000	1 770 000	1 770 000	1 770 000	7 080 000			7 080 000
Objectif opérationnel 2.3 : Renforcer les capacités financières				0	8 002 080	0	0	0	8 002 080	0	0	8 002 080
53	Résultat 2.3.1 : Un Fonds national pour le financement durable de la statistique est créé et doté en ressources	Activité 2.3.1.1 : Réalisation et approbation de l'étude sur la mise en place du Fonds National de Développement de la Statistique à Djibouti (FNDS)	Ministre en charge du budget/INSD /CSS		6 202 080				6 202 080			6 202 080
54		Activité 2.3.1.2 : Adoption du texte créant le fonds	Ministre en charge du budget/INSD /CSS						0			0
55		Activité 2.3.1.3 : Mise en place du Comité de gestion du Fonds	Ministre en charge du budget/INSD /CSS						0			0
56	Résultat 2.3.2 : Une stratégie de mobilisation de ressources complémentaires est mise en place	Activité 2.3.2.1 : Organisation d'une table ronde avec les PTF sur le financement de la SNDS 2018-2022	Ministre en charge du budget/INSD /CSS		1 800 000				1 800 000			1 800 000

N°	Résultats attendus	Activités programmées	Structure Responsable	2018	2019	2020	2021	2022	Total	Etat	PTF	A rechercher
57	Résultat 2.3.3 : les activités statistiques sont régulièrement financées sur le budget national	Activité 2.3.3.1 : Inscription dans le budget de l'Etat d'une ligne pour le financement des activités courantes	Ministre en charge du budget/INSD /CSS									0
TOTAL AXE STRATEGIQUE N°2				26 000 000	370 870 610	311 231 280	299 524 500	298 993 500	1 306 619 890	127 600 000	1 104 638 000	74 381 890
Objectif opérationnel 3.1 : Disposer de données de qualité dans tous les domaines				96 741 015	609 687 280	413 904 900	660 641 720	243 289 000	2 024 263 915	198 967 500	365 715 000	1 459 581 415
58	Résultat attendu 3.1.1 : les enquêtes auprès des ménages et les recensements sont réalisés selon les normes et standards internationaux requis en utilisant les NTIC	Activité 3.1.1.1 : Préparation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (cartographie censitaire/ base de sondage)	INSD/		66 375 000	66 375 000			132 750 000	33 187 500		99 562 500
59		Activité 3.1.1.2 : Réalisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat	INSD/MEF			15 045 000	356 655 000		371 700 000			371 700 000
60		Activité 3.1.1.3 : Réalisation d'une Enquête Djiboutienne auprès des ménages pour les indicateurs sociaux (EDAM) / Enquête consommation	INSD					84 960 000	84 960 000			84 960 000
61		Activité 3.1.1.4 : Réalisation d'une Enquête de santé de la famille (EDSF) ou DHS	INSD		84 960 000				84 960 000			84 960 000
62		Activité 3.1.1.5 : Réalisation d'une Enquête emploi et du secteur informel	INSD			84 960 000			84 960 000			84 960 000
63		Activité 3.1.1.6 : Réalisation d'une Enquête Djiboutienne auprès des ménages sur la consommation des énergies (EDAM-Energie)	INSD		67 260 000				67 260 000			67 260 000
64		Activité 3.1.1.7 : Réalisation d'une enquête sur la migration	INSD			67 260 000			67 260 000			67 260 000
65		Activité 3.1.1.8 : Réalisation d'une enquête de couverture vaccinale	INSD			17 700 000			17 700 000			17 700 000
66		Activité 3.1.1.9 : Réalisation d'une enquête sur la nutrition	INSD	43 986 015					43 986 015			43 986 015
67		Activité 3.1.1.10 : Réalisation d'une enquête auprès des ménages sur l'accès et l'utilisation des TIC	Direction de la Planification et du Suivi-Evaluation/ MCPT/INSD		13 500 000		7 000 000		7 000 000	27 500 000		12 000 000

N°	Résultats attendus	Activités programmées	Structure Responsable	2018	2019	2020	2021	2022	Total	Etat	PTF	A rechercher	
68		Activité 3.1.1.11 : Réalisation d'enquêtes spécifiques auprès des ménages (violences fondées sur le genre; femmes en uniforme, etc.)	Direction des Etudes Statistique de planification et des suivi-évaluation du MFF	5 000 000	3 000 000	5 000 000			13 000 000		5 000 000	8 000 000	
69		Activité 3.1.1.12 : Réalisation des enquêtes sur le domaine de l'habitat	Agence de Réhabilitation Urbaine et du Logement Social du MUH		15 000 000		17 000 000		32 000 000	32 000 000		0	
70		Activité 3.1.1.13 : Réalisation d'une enquête sur la sécurité alimentaire et enquêtes annuelles de suivi	INSD		37 170 000	37 170 000	37 170 000	37 170 000	148 680 000		148 680 000	0	
71		Activité 3.1.1.14 : Réalisation d'un Recensement général des parcs automobiles	DES/AJ/MET			15 000 000			15 000 000	0	0	15 000 000	
72		Activité 3.1.1.15 : Réalisation d'une enquête sur la sécurité routière.	DES/AJ/MET				17 000 000		17 000 000	0	0	17 000 000	
73		Activité 3.1.1.16 : Réalisation d'une enquête sur la sécurité martine	DES/AJ/MET			8 000 000			8 000 000	0	0	8 000 000	
74		Activité 3.1.1.17 : Réalisation d'une enquête sur le transport des marchandises dans le sous-secteur du transport routier	DES/AJ/MET						12 000 000	12 000 000	0	0	12 000 000
75		Activité 3.1.1.18: Mise en place d'un cadre nationale d'assurance qualité (CNAQ)	INSD		3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	12 000 000	0	0	12 000 000	
76		Résultat attendu 3.1.2 : les statistiques économiques sont régulièrement produites selon les normes internationales	Activité 3.1.2.1 : Mise en place d'un système de production de l'indice du chiffre d'affaires (ICA) pour le commerce et les services	INSD		3 560 000	3 560 000	3 560 000	3 560 000	14 240 000			14 240 000
77	Activité 3.1.2.2: Mise en place de l'indice du prix de la production industrielle (IPPI) et refonte de l'indice de production industrielle (IPI).		INSD	1 780 000	8 900 000	3 560 000	3 560 000	3 560 000	21 360 000		10 680 000	10 680 000	
78	Activité 3.1.2.3: Réalisation d'une enquête sur les marges du commerce et du transport		INSD		44 450 000		44 450 000		88 900 000		44 450 000	44 450 000	
79	Activité 3.1.2.4: Réalisation d'une enquête sur les ISBLM		INSD		44 450 000		44 450 000		88 900 000		44 450 000	44 450 000	
80	Activité 3.1.2.5: Réalisation d'une enquête sur les auxiliaires de transport		INSD		44 450 000		44 450 000		88 900 000		44 450 000	44 450 000	

N°	Résultats attendus	Activités programmées	Structure Responsable	2018	2019	2020	2021	2022	Total	Etat	PTF	A rechercher
81		Activité 3.1.2.6 : Reconstitution des séries longues des Comptes nationaux	INSD	4 450 000	7 120 000				11 570 000			11 570 000
82		Activité 3.1.2.7 : Production de l'Indice des prix à la consommation (IHPC)	INSD	4 800 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	24 000 000	24 000 000		0
83		Activité 3.1.2.8 : Production de l'annuaire statistique du commerce extérieur	INSD	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000	5 000 000		0
84		Activité 3.1.2.9 : Production du Tableau des Opérations financières de l'Etat (TOFE)	Direction de l'économie/M EF/I	3 360 000	3 360 000	3 360 000	3 360 000	3 360 000	16 800 000	16 800 000		0
85		Activité 3.1.2.10 : Production de la Balance des Paiements	BCD	1 770 000	1 770 000	1 770 000	1 770 000	1 770 000	8 850 000	8 850 000		0
86		Activité 3.1.2.11 : Production de la situation monétaire de Djibouti	BCD	1 770 000	1 770 000	1 770 000	1 770 000	1 770 000	8 850 000	8 850 000		0
87		Activité 3.1.2.12 : Production d'une note de conjoncture	Direction de l'économie/M EF/I	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000	5 000 000		0
88		Activité 3.1.3.1 : Production Annuaire de Djibouti	INSD/SSN	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	7 500 000		7 500 000	0
89		Activité 3.1.3.2 : Production du bulletin Djibouti en chiffres	INSD	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000		5 000 000	0
90		Activité 3.1.3.3 : Mise en place d'un nouveau système de collecte de données	Direction de la Planification/ MENFOP		15 000 000				15 000 000		15 000 000	0
91	Résultat attendu 3.1.3 : les statistiques de sources administratives (annuaires statistiques, bulletins etc.) sont régulièrement produites	Activité 3.1.3.4 : Production et diffusion de l'annuaire statistique de l'éducation	Direction de la Planification/ MENFOP		8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	32 000 000		16 000 000	16 000 000
92		Activité 3.1.3.5 : Mise en place un dispositif informatisé de collecte et d'analyse pour la production des statistiques du tourisme	Office national de tourisme		7 080 000				7 080 000		7 080 000	0
93		Activité 3.1.3.6 : Production d'un bulletin semestriel d'informations sur la santé	Ministère de la Santé		2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	8 000 000			8 000 000
94		Activité 3.1.3.7 : Production de l'annuaire statistique du transport	Direction des statistiques, des études prospectives et des affaires juridiques		2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	8 000 000			8 000 000

N°	Résultats attendus	Activités programmées	Structure Responsable	2018	2019	2020	2021	2022	Total	Etat	PTF	A rechercher
95		Activité 3.1.3.8 : Organisation et production des indicateurs sur la criminalité et la justice pénale	INSD/Ministère de la justice/Police		12 000 000	8 000 000	7 000 000	6 000 000	33 000 000			33 000 000
96		Activité 3.1.3.9 : Mise en place d'une base de données sur les TIC	Direction de la Planification et du Suivi-Evaluation/M CPT.		800 000				800 000	800 000		0
97		Activité 3.1.3.10 : Evaluation des projets réalisés dans le cadre de la SCAPE et du SSI (Schéma Stratégique Intégré)	Direction de la Planification et du Suivi-Evaluation		540 000		540 000		1 080 000	1 080 000		0
98		Activité 3.1.3.11 : Elaboration d'un bulletin de statistique sur le travail	Ministère de travail/INAP	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000	2 000 000		8 000 000
99		Activité 3.1.3.12 : Collecte, la centralisation et la production des données statistique genre	Direction des études statistiques et l'Observatoire genre du MFF	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000	10 000 000		0
100		Activité 3.1.3.13 : Elaboration des bulletins statistiques sur la petite enfance	Direction des études statistiques et l'Observatoire genre du MFF	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000	10 000 000		0
101		Activité 3.1.3.14 : Collecte, traitement et diffusion des données statistique sur les décès et la gestion des cimetières	Service du WAKF		3 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000	14 400 000	14 400 000		0
102		Activité 3.1.3.15 : Collecte, du traitement et du stockage des données statistiques du SIMT	ANEFIP/INSD	1 400 000					1 400 000			1 400 000
103		Activité 3.1.3.16 : Amélioration du dispositif de collecte, du traitement et du stockage des données de l'état civil	Direction de la population		76 072 280	25 174 900	30 006 720	34 239 000	165 492 900			165 492 900
104		Activité 3.1.3.17 : Inventaire et renseignement de la situation de référence de la matrice des Indicateurs ODD	INSD		10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	40 000 000			40 000 000
105		Activité 3.1.3.18 : Production de l'annuaire statistique de l'habitat	Direction de l'Habitat et de		2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	8 000 000	8 000 000		0

N°	Résultats attendus	Activités programmées	Structure Responsable	2018	2019	2020	2021	2022	Total	Etat	PTF	A rechercher
			l'Urbanisme									
106		Activité 3.1.3.19 : Mise en place d'un dispositif de collecte et production des statistiques agricoles	Direction de l'Agriculture et des Forêt			15 000 000	2 000 000	2 000 000	19 000 000	19 000 000		0
107	Résultat 3.1.4 : les outils statistiques (recensements, enquêtes et statistiques administratives) sont adaptés et diffusés	Activité 3.1.4.1 : Vulgarisation des nomenclatures d'activités (NAEMA) et de produits (NOPEMA) des Etats membres d'AFRISTAT révisées/ adaptées	CSS/INSD		1 000 000				1 000 000		1 000 000	0
108		Activité 3.1.4.2 : Harmonisation des définitions, concepts, méthodes, normes et dates de productions statistiques au sein du SIMT	ANEFIP/INSD						0			0
109		Activité 3.1.4.3 : Réalisation des projections démographiques	DISED	4 425 000					4 425 000		4 425 000	0
Objectif opérationnel 3.2 : Améliorer la qualité, la couverture et la désagrégation des données				0	2 000 000	5 000 000	5 000 000	8 000 000	20 000 000	0	6 000 000	14 000 000
110	Résultat 3.2.1 : La couverture géographique et la désagrégation des données sont prises en compte dans la production statistique	Activité 3.2.1.1 : Renforcement de l'analyse genre et régionale des données	INSD/SSS		2 000 000	2 000 000	5 000 000	5 000 000	14 000 000			14 000 000
111		Activité 3.2.1.2 : Prise en compte de la désagrégation des données dans la conception et l'exploitation des enquêtes et recensements	INS/SSS						0			0
112		Activité 3.2.1.3 : Réalisation d'une étude sur les activités des femmes dans le secteur informel	Direction des études statistiques et l'Observatoire genre du MFF			3 000 000			3 000 000	6 000 000	6 000 000	0
TOTAL AXE STRATEGIQUE N°3				96 741 015	611 687 280	418 904 900	665 641 720	251 289 000	2 044 263 915	198 967 500	371 715 000	1 473 581 415
Objectif opérationnel 4.1 : Assurer une meilleure diffusion de la production statistique				1 265 500	4 350 660	2 124 000	2 124 000	2 124 000	11 988 160	1 885 000	0	10 103 160
113	Résultat attendu 4.1.1 : Les données statistiques sont largement diffusées et accessibles aux utilisateurs	Activité 4.1.1.1 : Elaboration, adoption et mise en œuvre d'une politique de diffusion de l'information statistique pour le SSN	INSD/CSS		3 996 660	1 770 000	1 770 000	1 770 000	9 306 660			9 306 660
11_4		Activité 4.1.1.2 : Collecte et diffusion sur le site internet de l'INSD de l'ensemble des productions statistiques du SSN	INS/SSS	177 000	177 000	177 000	177 000	177 000	885 000	885 000		0
115		Activité 4.1.1.3 : Diffusion des statistiques importantes notamment l'IHPC dans les médias	INSD	88 500	88 500	88 500	88 500	88 500	442 500			442 500

N°	Résultats attendus	Activités programmées	Structure Responsable	2018	2019	2020	2021	2022	Total	Etat	PTF	A rechercher
116		Activité 4.1.1.3 : Diffusion des statistiques importantes notamment l'IHPC dans les médias	ANEFIB	1 000 000					1 000 000	1 000 000		0
117	Résultat attendu 4.1.2 : L'infrastructure numérisée de stockage, d'archivage et de diffusion des produits statistiques est renforcée	Activité 4.1.2.1 : Poursuite de l'alimentation de la base de données "Open Data"	INSD		88 500	88 500	88 500	88 500	354 000			354 000
118		Activité 4.1.2.2 : Création et mise à jour d'un plateforme de centralisation des données statistique de la petite enfance	Direction des études statistiques et l'Observatoire genre du MFF						0	0		0
Objectif opérationnel 4.2 : Renforcer la communication et promouvoir la culture statistique				442 500	3 619 650	1 150 500	2 124 000	1 327 500	8 664 150			8 664 150
119	Résultat attendu 4.2.1 : Une stratégie de communication du SSN est adoptée et mise en œuvre.	Activité 4.2.1.1 : Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication du SSN	INSD/SSS		2 026 650	442 500	531 000	619 500	3 619 650			3 619 650
120		Activité 4.2.2.1 : Organisation des journées africaines et mondiales de la statistique	INSD	442 500	442 500	442 500	442 500	442 500	2 212 500			2 212 500
121	Résultat attendu 4.2.2 : Des sessions de formation et d'information sont organisées à l'intention des utilisateurs	Activité 4.2.2.2 : Organisation sessions de formation et d'information à l'intention des acteurs du SSN (utilisateurs-producteurs)	INSD		885 000		885 000		1 770 000			1 770 000
122		Activité 4.2.2.3 : Organisation de rencontres de plaidoyer avec les institutions nationales publiques et privées	INSD		265 500	265 500	265 500	265 500	1 062 000			1 062 000
Objectif opérationnel 4.3 : Promouvoir la valorisation des données statistiques				1 770 000	5 310 000	6 195 000	7 080 000	7 080 000	27 435 000			27 435 000
123	Résultat attendu 4.3.1 : Des rapports d'analyse approfondie des résultats d'enquêtes sont élaborés	Activité 4.3.1.1 : Signature et mise en œuvre des accords de partenariat avec les centres de recherche et l'Université de Djibouti	INSD		1 770 000	1 770 000	1 770 000	1 770 000	7 080 000			7 080 000
124		Activité 4.3.1.2 : Publication des rapports d'analyse approfondie de données	INSD	1 770 000	3 540 000	4 425 000	5 310 000	5 310 000	20 355 000			20 355 000
TOTAL AXE STRATEGIQUE N°4				3 478 000	13 280 310	9 469 500	11 328 000	10 531 500	48 087 310	1 885 000	0	46 202 310

COUT GLOBAL DE LA SNDS 2018-2022	152 289 699	1 016 348 870	746 721 080	979 804 120	566 194 800	3 461 358 569	335 231 600	1 511 427 584	1 614 699 385
---	--------------------	----------------------	--------------------	--------------------	--------------------	----------------------	--------------------	----------------------	----------------------

